

# Compte-rendu de la 6ème Assemblée générale du WFFP



**WFFP** WORLD FORUM  
OF FISHER PEOPLES

Foro Mundial de Pueblos Pescadores  
Forum Mondial des Populations de Pêcheurs  
**ASSERT OUR RIGHTS, RESTORE OUR DIGNITY!**

**6th GENERAL ASSEMBLY**

**1-5 Sept 2014**

**Cape Town  
South Africa**



[www.worldfishers.org](http://www.worldfishers.org)

## Table de matières

1. Préambule.....	4
2. Résumé de la sixième Assemblée générale et des décisions résultantes.....	5
3. Informations sur l'AG.....	6
4. Compte-rendu de l'Assemblée générale - premier jour.....	7
4.1. Bienvenue et séance d'ouverture.....	7
4.2. L'allocation d'ouverture.....	8
4.3. Hommage - Laal Salaam au Camarade Tom Kocherry.....	8
4.4. Présentation du compte-rendu du secrétaire général du WFFP.....	9
4.4.1. Présentation du compte-rendu de la trésorière du WFFP.....	11
4.5. Compte-rendu sur chaque pays par les membres du WFFP.....	11
5. Compte-rendu de l'Assemblée générale - deuxième jour.....	19
5.1. Exposé par M. Mads Barbesgaard : Le néolibéralisme, l'accaparement des océans et l'attentat global aux pêcheurs artisanaux.....	19
5.2. Séances de groupe sur l'accaparement des océans.....	20
5.2.1. Stratégies proposées par les membres du WFFP.....	21
5.3. Séminaire PLAAS sur les Directives.....	23
6. Compte-rendu de l'Assemblée générale - Troisième jour.....	25
6.1. Les Directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale.....	25
6.2. Hommage à Mme Chandrika Sharma.....	25
6.3. Présentation de Mme Nicole Franz du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO.....	26
6.4. Atelier sur l'usage des recommandations sur la pêche artisanale.....	27
6.4.1. Recommandations à la FAO:.....	27
6.4.2. Recommandations à WFFP et aux membres WFFP:.....	28
6.5. Sortie pédagogique à Langebaan: Zone maritime protégée et directives sur la pêche artisanale.....	29
6.5.1. Le récit d'une communauté de pêche traditionnelle au sein d'une AMP.....	29
7. Compte-rendu de l'Assemblée générale - quatrième jour.....	31
7.1. Présentation par Mme Jackie Sunde du Collectif international d'appui à la pêche artisanale.....	31
7.2. Discussions du groupe continental.....	32
7.2.1. Recommandations pour l'application des directives SFF.....	32
8. Délibérations officielles de l'Assemblée générale (4e jour):.....	33
8.1. Cette 6ème Assemblée générale décide donc de :.....	34
8.1.1. Renforcer la coopération entre le WFFP et la FAO :.....	34
8.1.2 Le travail du WFFP et de ses membres sur les Directives sur la pêche artisanale.....	35
8.1.3. L'Accaparement des océans.....	36
8.1.4. Les actions du WFFP au niveau national.....	38

8.1.5. Les actions du WFFP au niveau continental.....	38
8.1.6. (e) Elections de consensus.....	39
8.2. La promesse du Comité de Coordination.....	40
8.3. Cérémonie de clôture.....	40
9. Compte-rendu de l'Assemblée générale - cinquième jour.....	41
9.1. La première réunion du Comité de coordination.....	41
9.2. Visite pédagogique et patrimoniale de la Péninsule du Cap.....	41

# 1. Préambule

«Faire respecter nos droits humains et de la pêche, comme pêcheurs du monde; protéger notre moyens d'existence; poursuivre la justice sociale pour les communautés pêcheuses; préserver et promouvoir la culture des communautés pêcheurs dans le monde entier, affirmer l'eau comme source de toute la vie; nous engager pour soutenir la pêche et toutes les ressources aquatiques pour les générations présentes et futures du monde.»

Avec ces mots, des mouvements pêcheurs du monde entier ont créé le Forum Mondial des Peuples Pêcheurs (WFFP) le 21 novembre 1997 en Inde. Depuis alors, le WFFP s'est développé énormément en termes de force et d'importance, représentant actuellement 44 mouvements pêcheurs de 31 pays.

Avant la 6ème Assemblée générale, Naseegh Jaffer de Masifundise, Afrique du Sud, a expliqué que le fait d'appartenir au WFFP apporte des avantages énormes pour des organismes locaux. Selon M. Jaffer, «Ceci donne une solidarité, nous pouvons prendre la même position sur les différentes questions, nous pouvons apprendre des luttes des autres, construire un mouvement social fort et apprendre ensemble à apporter des changements qui bénéficieront aux communautés soit au niveau local qu'au niveau global.»

Selon Herman Kumara du Mouvement national de la solidarité pour la pêche (National Fisheries Solidarity Movement, NFSM) au Sri Lanka, les pêcheurs artisanaux dans ce pays n'étaient pas respectés et leur rôle comme producteurs alimentaires n'était pas reconnu. Cette situation a changé lorsqu'ils ont commencé à s'organiser et ont adhéré au WFFP.

«Comme membre de la famille WFFP nous avons obtenu la reconnaissance. Le WFFP exige la reconnaissance et la protection des droits traditionnels des pêcheurs dans la politique et la loi nationales et rejette les méthodes de pêche destructrices telles comme le chalutage et l'empoisonnement,» dit Mohamed Reza de l'Union indonésienne des pêcheurs (Serikat Nelayan Indonesia, SNI).

À travers de la FAO de l'ONU, le WFFP a mené des campagnes larges et énergiques à faveur du développement et de l'adoption des Directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté.

Les organismes membres du WFFP, à travers de délégués mandatés, se réunissent tous les trois ans à l'occasion de l'Assemblée générale (AG), son organe décisionnel le plus haut. L'AG du WFFP a lieu chaque fois dans un pays différent et a eu lieu seulement une fois en Afrique, au Kenya en 2005. Cette année, elle a eu lieu pour la deuxième fois en Afrique, avec la 6ème AG au Cap en Afrique du Sud.

Ce compte-rendu se structure en ordre chronologique. Le résumé et l'introduction sont suivis par une explication des événements de chaque jour de l'Assemblée générale. Les délégués ont discuté des deux sujets principaux de l'AG (l'accaparement des océans et les Directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale) pendant les cinq jours de l'Assemblée et des points similaires apparaîtront donc plusieurs fois dans le document.

## 2. Résumé de la sixième Assemblée générale et des décisions résultantes

120 délégués se sont réunis pour cinq jours à la 6ème Assemblée générale pour discuter du passé, du présent et de l'avenir du WFFP. Ils ont parlé en particulier de deux thèmes clés : l'accaparement des océans<sup>1</sup> et les Directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale.

Le Professeur Agrégé Seth Macinko<sup>2</sup> de l'Université du Rhode Island a prononcé une allocution d'ouverture qui donnait à réfléchir, sur la manière dont la croissance de la pêche privée nuit à la vie des pêcheurs artisanaux partout dans le monde ; sur l'adoption, de la part des promoteurs de telles politiques de privatisation, du langage des mouvements sociaux en parlant des droits de l'homme, et sur les points principaux que le WFFP doit tenir en compte dans son utilisation des Directives.

Dans son discours de clôture le dernier jour de l'AG, le Ministre de l'agriculture, des forêts et de la pêche de l'Afrique du Sud, M. Senzeni Sokwana, a confirmé l'engagement de l'Afrique du Sud concernant la mise en œuvre des Directives<sup>3</sup>.

L'AG a noté que les objectifs principaux des Directives sont de renforcer la contribution des pêche artisanaux, y compris celle en eaux intérieures, à la sécurité alimentaire et à la nutrition ; de soutenir la réalisation progressive du droit à l'alimentation ; et de permettre aux communautés de pêche de participer aux processus de la prise de décision, de faire valoir leurs droits, d'assumer la responsabilité d'utiliser les ressources de la pêche de manière durable, et d'obtenir la justice sociale et économique.

L'Assemblée générale a donc pris les décisions suivantes :

- 1) De renforcer la coopération entre le WFFP et la FAO ;
- 2) De renforcer le travail du WFFP et de ses membres en ce qui concerne les Directives.

L'AG a noté par ailleurs que l'accaparement des océans dans toutes ses formes est une menace inquiétante aux pêcheurs artisanaux partout dans le monde.

L'Assemblée générale a donc pris les décisions suivantes :

- 1) De renforcer l'habileté du WFFP, sa communication et sa coopération avec ses alliés au niveau global ;
- 2) De renforcer l'habiliter, la conscience, les activités et les alliances des membres du WFFP au niveau national.

Par ailleurs, l'Assemblée a noté qu'il faut répondre aux menaces à la pêche artisanale partout dans le monde. Il faut aussi souligner l'importance des Directives et les mettre en œuvre au niveau continental. L'Assemblée a donc décidé de renforcer la communication, la division d'information et les campagnes, et de se focaliser sur les peuples indigènes.

<sup>1</sup> Décrit dans le document (en anglais) The Global Ocean Grab; a Primer: [http://worldfishers.org/wp-content/uploads/2014/08/The\\_Global\\_Ocean\\_Grab-EN.pdf](http://worldfishers.org/wp-content/uploads/2014/08/The_Global_Ocean_Grab-EN.pdf)

<sup>2</sup> L'exposé du Professeur Seth MACINKO : <https://www.youtube.com/watch?v=UTzNJMoXYaw>  
Un bref entretien avec le Professeur MACINKO : <https://www.youtube.com/watch?v=-5ajkwDggyQ>

<sup>3</sup> <http://worldfishers.org/wp-content/uploads/2014/10/Minister-Sokwana-Speech.pdf>

### 3. Informations sur l'AG

La **sixième** Assemblée générale a eu lieu à l'Hôtel Fountain au centre du Cap, en Afrique du Sud, du 1 au 5 septembre 2014, reçue par Masifundise et Coastal Links Afrique du Sud. 134 participants provenant de 26 pays étaient présents. Les deux questions clés traitées à l'AG étaient l'accapement des océans (la prise du contrôle des ressources de la part des élites aux dépens de communautés pauvres) et les Directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale, ces dernières ayant été approuvées par le Comité des pêches de la FAO en juin 2014.

Les principaux objectifs de l'AG étaient :

- 1) de mieux comprendre les menaces pour les communautés de pêcheurs artisanaux dues aux différentes formes d'Accapement des océans et de développer des stratégies qui permettront au WFFP de lutter contre les forces destructives ;
- 2) d'analyser les Directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale et de développer des stratégies qui permettront au WFFP de les utiliser dans ses luttes quotidiennes.

Une autre fonction importante de l'AG a été le renforcement de la solidarité internationale et de l'unité entre les membres.

L'AG élit un Comité de coordination (CC) qui gère les activités du WFFP entre les AG.

Du temps est prévu pour permettre aux délégués de se réunir sous la forme de forums continentaux, qui nomment deux délégués pour siéger au CC comme représentants de leur continent.

Le CC se réunit une fois par an. Il est composé de deux coprésidents, un secrétaire général, un trésorier et deux délégués de chaque continent.

Le programme de la 6ème AG peut être consulté dans l'annexe 1.

La liste des participants se trouve dans l'annexe 2.

L'AG a été animée par les coordinateurs du WFFP:

M. Naseegh Jaffer, Masifundise, Afrique du Sud ;

Mme Sherry Pictou, Bear River First Nation, Canada.

L'AG a été précédée d'une réunion du CC le soir de dimanche 31 août. Pendant cette réunion les participants ont finalisé et approuvé le programme de l'AG et ont rédigé un compte-rendu du CC à présenter à l'AG. Dû à la situation politique au Pakistan et aux relations entre ce pays et d'autres nations, le secrétaire général, M. Muhammad Ali Shah, a eu des difficultés pour obtenir son visa pour l'Afrique du Sud ; il n'a donc pas réussi à arriver en temps que pour le deuxième jour de l'AG.

La 6ème Assemblée générale a été soutenu par : Afrika Kontakt, le Transnational Institute, la Swedish Society for Nature Conservation, la Lighthouse Foundation, Umverteilen, Norad<sup>4</sup> et REINCORPFISH<sup>5</sup>

<sup>4</sup> [www.afrika.dk](http://www.afrika.dk) - [www.tni.org](http://www.tni.org) - [www.naturskyddsforeningen.se](http://www.naturskyddsforeningen.se) - [www.lighthouse-foundation.org](http://www.lighthouse-foundation.org) - [www.umverteilen.de](http://www.umverteilen.de) - [www.norad.no](http://www.norad.no)

<sup>5</sup> Le financement de REINCORPFISH (<http://www.reincorpfish.info/>) a permis à Masifundise et Coastal Links de recevoir un atelier national avec 60 leaders de Coastal Links Afrique du Sud juste avant l'AG. Cet atelier a permis aux leaders de Coastal Links de préparer leur participation active à l'AG.

## 4. Compte-rendu de l'Assemblée générale - premier jour

### 4.1. Bienvenue et séance d'ouverture

Le coordinateur, M. Naseegh Jaffer, a donné la bienvenue à tous les délégués, au nom du Comité de coordination du WFFP et aux deux organismes sud-africains qui recevaient l'Assemblée, Masifundise et Coastal Links. Il a adressé une bienvenue particulière à ceux qui sont membres du WFFP depuis Dehli en 1997 et aux six nouveaux membres<sup>6</sup>:

Naseegh Jaffer a demandé d'excuser douze membres du WFFP de neuf pays qui ne pouvaient pas être présents à cause de graves violations des droits des pêcheurs<sup>7</sup>, de catastrophes naturelles<sup>8</sup>, et de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest<sup>9</sup>. Il a précisé d'ailleurs qu'à cause de la situation politique au Pakistan et aux relations entre ce dernier et d'autres nations, le Secrétaire général, M. Muhammad Ali Shah, avait eu de la difficulté pour obtenir un visa pour l'Afrique du Sud et qu'il était en route du Pakistan mais qu'il arriverait trop tard pour participer au premier jour de l'Assemblée générale.

**Le discours de bienvenue a été suivi par un spectacle culturel.** 15 membres de Coastal Links Afrique du Sud ont chanté l'hymne nationale, accompagnés par KwaNtu, puis un groupe de trois étudiants de musique de l'Université du cap a joué, accompagné par le clavier et la percussion.

Ensuite, le cœur de Coastal Links a chanté «Sondela»<sup>10</sup>, un mot qui signifie «rapprochez-vous» et qui est un appel à l'unité pour les pêcheurs artisanaux. KwaNtu a chanté, dansé et joué d'instruments traditionnels, un spectacle énergique qui a énormément plu aux 120 délégués. Entre ces pièces culturelles, des délégués ont fait des exposés.

**Le premier discours d'ouverture** a été fait par le président de Masifundise, M. George Bongo, qui a donné la bienvenue à tous les délégués, aux invités spéciaux et aux observateurs venant du monde entier. M. Bongo a expliqué que Coastal Links et Masifundise ont changé la loi du pays pour la faire tenir compte des pêcheurs artisanaux. Or la lutte n'est pas finie, et les communautés de pêche doivent continuer à se mobiliser et à s'assurer de la mise en œuvre des nouvelles lois et politiques. M. Bongo a exprimé sa reconnaissance envers le gouvernement sud-africain pour ses contributions récentes au secteur de la pêche artisanal. Il a terminé son discours en remerciant les organisations partenaires et les donateurs pour leur soutien à l'occasion de cette Assemblée importante.

**Le deuxième discours d'ouverture** a été fait par Mme Maria Hoffman de Pearly Beach, Afrique du Sud. Mme Hoffman, elle aussi co-fondatrice de Coastal Links, a parlé de la victoire d'avoir obtenu l'approbation d'une politique nationale sur la pêche artisanale en Afrique du Sud. Mme Hoffman a mis aussi l'accent sur le fait que si cette politique n'est pas mise en œuvre, l'avenir de la jeune

<sup>6</sup> KNTI, Indonésie    Forum El Molo, Kenya    Le Réseau des organisations de pêcheurs de la Caraïbe  
L'Association de pêcheurs du Golfe de Fonseca (APAGOLF), Honduras  
Aproamar, Espagne  
C-Condem, Equateur

<sup>7</sup> M. Lider Gongora de C-Condem n'avait pas pu voyager à cause des tueries des pêcheurs dans les forêts de palétuviers en Equateur.

<sup>8</sup> Mujibul Haque Munir de l'Association côtière pour la transformation sociale (COAST Trust) a été obligé de rester au Bangladesh pour s'occuper des problèmes causés par les inondations au Bangladesh, aggravés par les changements climatiques et par la destruction des forêts de palétuviers.

<sup>9</sup> Les membres du WFFP résidant dans des pays affectés par l'Ebola n'ont pas pu entrer en Afrique du Sud à cause des mesures de précaution mises en place par le gouvernement local.

<sup>10</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=NGsbi53EqsQ>

génération ne sera pas sûre et que Coastal Links devra continuer à faire du lobbying auprès du gouvernement pour faire en sorte que la politique soit mise en œuvre et que des droits d'accès collectifs soient accordés<sup>11</sup>.

## 4.2. L'allocation d'ouverture<sup>12</sup>

L'allocation d'ouverture a été prononcée par M. Seth Macinko, professeur agrégé de l'Université de Rhode Island des Etats-Unis. M. Macinko a expliqué que les institutions puissantes, telles que la Banque mondiale, utilisent des stratégies qui leur permettent de poursuivre leur agenda de la privatisation des ressources de pêche dans le monde entier. Il a souligné que le WFFP doit être conscient des tactiques des promoteurs des politiques de privatisation, telles que l'adaptation de leur langage pour le faire correspondre à celui du WFFP. Pour l'illustrer, il a fait référence à des documents qui démontrent que la Banque mondiale a abandonné la pratique de parler directement de la privatisation des ressources de pêche à travers des systèmes de quotas individuels pour parler plutôt des «droits de foncier» conforme aux *Directives volontaires* pour la gouvernance responsable de la *tenure* des terres, de la pêche et des forêts, qui ont été approuvées par la FAO en 2012.

Dans sa conclusion, M. Macinko a donné au WFFP les suggestions suivantes :

Premièrement, les membres du WFFP doivent être conscients de la rhétorique utilisée par de nombreuses organisations et institutions qui poursuivent la privatisation de la pêche, une rhétorique qui est utilisée également pour prendre le contrôle des Directives visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale.

Deuxièmement, le WFFP doit demander des comptes aux acteurs sur leur utilisation du langage des droits de l'homme et des mots et des principes utilisés par le WFFP.

Troisièmement, il a souligné le fait qu'il faut prendre à sérieux la question de la privatisation et que les membres du WFFP doivent se renseigner sur les initiatives de privatisation et sur la rhétorique associée.

La session d'ouverture s'est conclue avec un spectacle de danse offert par Southroots, un groupe de danseurs Riel. Le terme «danse riel» a son origine dans les rites anciens des San et des Khoi, les peuples indigènes de l'Afrique du Sud.

## 4.3. Hommage - Laal Salaam au Camarade Tom Kocherry

(Né le 10 mai 1940, décédé 3 mai 2014)

La disparition soudaine de Thomas Kocherry, un pionnier du WFFP, à l'âge de 73 ans, a choqué la communauté de la pêche artisanale. Il est décédé le 3 mai, un jour après avoir participé à une téléconférence animée sur les défis auxquels les pêcheurs artisanaux sont confrontés.

Sa disparition est une perte dramatique pour les pêcheurs du monde entier.

En 1978 il a été élu président du Forum national des pêcheurs (NFF) en Inde.

Thomas, prêtre et activiste de Kerala, était un soldat courageux dans la lutte pour les droits des pêcheurs et des pauvres. Son existence résonnait avec la vie des pauvres. Il n'était pas quelqu'un qui se faisait plaisir inutilement. À chaque réunion internationale du WFFP, il était le premier à parler

<sup>11</sup> Pour la transcription du discours d'ouverture de Mme Hoffman voir <http://worldfishers.org/wp-content/uploads/2015/02/Maria-Hoffman-opening-speech-WFFP-6th-GA.pdf>

<sup>12</sup> <http://worldfishers.org/2014/09/01/media-release-september-1st-2014/>



contre le gaspillage. Tout son travail au niveau international reflétait la vie des pauvres. Nous du WFFP en pouvons témoigner et nous apprécions les valeurs qu'il a inculquées dans notre organisation.

Une personne courageuse, il résistait dans la lutte contre l'exploitation de ceux qui sont marginalisés. Il n'aurait pas voulu attirer l'attention sur le fait, mais il a fait un impact indélébile sur la lutte pour une vie meilleure pour les pêcheurs en Asie, en Afrique, en Amérique latine, au Canada, et partout dans le monde.

Pour nous du WFFP, l'héritage de Thomas Kocherry se perpétuera.

Bien que nous pleurions sa disparition, nous célébrons aussi sa contribution à la lutte pour les droits de l'homme dans le monde entier. Son absence sera durement ressentie.

Herman Kumara du Mouvement national de solidarité pour la pêche du Sri Lanka et Andy Johnston<sup>13</sup> de l'Association des pêcheurs artisanaux ont rendu hommage à Thomas Kocherry. Entre leurs interventions, une vidéo d'hommage a été présentée.<sup>14</sup> En parlant de la pêche artisanale en Inde vers la fin des années 70, Thomas Kocherry a souligné que «tous ces multinationales et corporations de pêche cupides et profiteurs doivent être écartées pour que nous ayons de la pêche durable et un avenir prometteur.» Comme leader du WFFP, après sa fondation en 1997, Thomas Kocherry a dit que «le mouvement libre du capital, où le marché décide tout, est un marché qui a une seule valeur: le profit.»

#### **4.4. Présentation<sup>15</sup> du compte-rendu du secrétaire général du WFFP**

Les modérateurs, M. Naseegh Jaffer et Mme. Sherry Pictou, ont demandé d'excuser l'absence du secrétaire général, M. Muhammad Ali Shah, qui n'avait pas pu obtenir son visa en temps et qui n'est donc arrivé que lundi soir. Au nom du secrétaire général, Sherry Pictou a fait un compte-rendu des activités plus importantes auxquelles le Comité de coordination (CC) du WFFP avait participé depuis le 5ème Assemblée général tenu au Pakistan en 2011.

- La première réunion annuelle du CC a eu lieu au Pakistan suite à l'Assemblée générale ;
- La deuxième a eu lieu à Nova Scotia au Canada en 2012 ;
- La troisième s'est tenue à Rome en 2013 conjointement avec une réunion de consultation technique de la FAO sur les Directives visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale.

La majeure partie du travail du CC du WFFP a été dédiée au développement des Directives. Suite à une série d'ateliers partout dans le monde, au niveau national et à celui régional (la plupart d'entre eux ayant lieu en 2012) et aux deux réunions de consultation technique de la FAO à Rome en 2013 et en 2014, les Directives ont finalement été adoptées lors de la 31ème séance du Comité des pêches (COFI) de la FAO en juin 2014.

Sherry Pictou a souligné la quantité énorme de ressources investies pour faire du lobbying auprès des décideurs lors de la réunion du COFI à Rome à fin de s'assurer que les Directives soient adoptées.

<sup>13</sup> <http://worldfishers.org/2014/10/03/tribute-thomas-cocherry/>

<sup>14</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=fZduCraCnEw>

<sup>15</sup> <http://worldfishers.org/2014/09/01/media-release-september-1st-2014/>

Les membres du CC ont participé aussi à plusieurs autres réunions régionales et internationales où les perspectives du WFFP ont été inscrites à l'ordre du jour. Parmi les réunions les plus importantes :

- La Conférence des parties (COP) sur les changements climatiques en 2012 ;
- La COP sur la Convention de la diversité biologique en 2013 ;
- Le Sommet de la terre (Rio + 20), où les délégués du WFFP (Sherry Pictou, Jorge Varela Marquez et Naseegh Jaffer) ont collaboré étroitement avec des délégués du Forum mondial des pêcheurs et de travailleurs de la pêche (WFF) et de la Collective internationale à l'appui de la pêche artisanale (ICSF) ;
- L'atelier de l'ICSF sur les Directives, 2014<sup>16</sup>, (Sherry Pictou, Naseegh Jaffer, Reza Damanik et Manickam Ilango) ;
- Les réunions du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) de la FAO.

Outre à ces activités clés mentionnées par Sherry Pictou, des délégués du WFFP ont ajouté d'autres activités importantes auxquelles a participé le CC.

- Arthur Bull a mentionné les Cercles d'apprentissage internationaux sur les peuples indigènes et sur la privatisation de la pêche comme moments importants où les membres du WFFP peuvent échanger des enseignements et apprendre les uns des autres.
- Jorge Varela Marquez a mentionné que l'APAGOLF a représenté le WFFP à une réunion sur l'économie sociale et sur les tribus culturelles à Lima au Pérou, où les participants ont parlé des droits des pêcheurs, des violations des droits de l'homme, et des Directives visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale.
- Sid Ahmed Abeid a mentionné qu'il avait assisté avec Herman Kumara à des réunions cruciales de la FIDA sur la pêche artisanale.
- Herman Kumara a mentionné qu'il avait assisté à une réunion du FIAN à Genève en juin 2014 sur la rédaction d'un mode d'emploi pour le public sur les Directives sur le foncier. De différents groupes qui travaillaient sur la souveraineté alimentaire étaient présents à cette réunion. Le mode d'emploi est en phase de rédaction et sera bientôt publié.

Naseegh Jaffer a ajouté que le WFFP s'est engagé dans d'autres processus et réunions importants, y compris les suivants :

- En 2012 le Rapporteur de l'ONU sur le droit à l'alimentation a présenté un rapport à l'Assemblée générale de l'ONU, et pour la première fois le rapport traitait exclusivement de la pêche artisanale. Le WFFP a participé à des ateliers et à des débats qui ont fait partie du processus de l'élaboration de l'ébauche du rapport, et peut donc affirmer que sa voix a été entendue par l'Assemblée générale de l'ONU.
- La FAO a formellement reconnu le WFFP comme acteur de la société civile qui représente les pêcheurs sur le terrain. La voix du WFFP est désormais formellement adoptée par la FAO, ce qui constitue une victoire importante.
- La coopération avec le Forum mondial des pêcheurs et travailleurs de la pêche (WFF) et avec la Collective internationale à l'appui des pêcheurs (ICSF) s'est considérablement améliorée au cours des quatre dernières années. Le WFFP, le WFF et l'ICSF ont formé un Comité de coordination de la société civile qui représente les pêcheurs artisanaux auprès de l'ONU en ce qui concerne les Directives.
- Le WFFP a par ailleurs renforcé la coopération avec le Comité international de planification

<sup>16</sup> [http://igssf.icsf.net/en/page/1054-ICSF%20SSF%20Guidelines%20Workshop%20\(2014\).html](http://igssf.icsf.net/en/page/1054-ICSF%20SSF%20Guidelines%20Workshop%20(2014).html)

pour la souveraineté alimentaire (CIP), un organisme, avec son secrétariat à Rome, qui rassemble des mouvements sociaux du monde entier et de différents secteurs. Le CIP rassemble des paysans, des groupes de femmes, des pêcheurs des pastoralistes, des peuples indigènes, entre autres. «Nous voyons désormais un mouvement plus fort qui réunit des secteurs et dont les membres travailleront ensemble pour protéger les petits producteurs alimentaires,» a déclaré Naseegh Jaffer.

Il a mentionné d'ailleurs que dans le passé le Comité de coordination n'a pas toujours réussi à partager toute cette information, à cause, en partie, de la difficulté qu'a le secrétaire générale pour obtenir des visas. Il a dit que le nouveau Comité de coordination devra probablement développer des mécanismes et des stratégies pour améliorer le partage des informations, des connaissances et des enseignements à tous les niveaux, du peuple jusqu'aux leaders. Ce processus est important, en particulier à fin de renforcer le sens de solidarité.

Vers la fin de la séance de comptes-rendus, Naseegh Jaffer a expliqué les procédures d'élection du nouveau Comité de coordination. Selon la constitution, il faut s'assurer de l'équilibre entre hommes et femmes et chaque région doit être représentée par deux membres du CC. Le WFFP a une façon unique de former le nouveau CC sur la base du consensus, une pratique qui s'est utilisée dans toutes les Assemblées générales et qui a contribué au renforcement de la solidarité. Selon la procédure, chaque membre du WFFP parle avec l'invité spécial du CC et nomme un candidat pour le CC. (On ne peut pas nommer soi-même.) Herman Kumara, l'invité spécial du CC élu lors de l'Assemblée générale, a été désigné par le CC pour faciliter ces conversations. Il a été désigné parce qu'il connaît bien l'histoire et l'âme du WFFP et parce qu'il s'est dédié au travail du WFFP. Sur la base de ces conversations, Herman Kumara présentera sa proposition pour le nouveau CC le quatrième jour à l'Assemblée générale.

#### **4.4.1. Présentation du compte-rendu de la trésorière du WFFP**

Mme Natalia Laino Logo, la trésorière du WFFP, a rédigé un compte-rendu dans lequel il est confirmé que le compte bancaire du WFFP est toujours en Galicie. Depuis six ans il n'y a pas de transactions dans ce compte et il n'y a donc pas eu la nécessité d'effectuer d'audits.

Le 1 septembre 2014, le solde de compte était de 1,191.29 €.

L'Assemblée générale a accepté le compte-rendu de la trésorière.

#### **4.5. Compte-rendu sur chaque pays par les membres du WFFP**

Les modérateurs ont demandé à chaque membre du WFFP de faire un exposé de cinq minutes sur les questions clés et sur les défis auxquels sont confrontés les pêcheurs artisanaux dans le pays en question et de décrire les actions réalisées pour protéger les droits de ces pêcheurs depuis la dernière AG en 2011 au Pakistan.

Les membres du WFFP ont pu fournir avant l'AG des informations écrites, qui avaient été téléchargées sur le site du WFFP. Ces informations sont résumées ci-dessous.

##### **Canada**

Sherry Pictou a expliqué que les pêcheurs indigènes ont de la difficulté pour maintenir leur mode de vie traditionnelle et pour protéger leur droits issus de traités contre les QIT (quotas individuels transférables) que le gouvernement essaie de leur imposer. Bear River First Nation continue la lutte

en réalisant des campagnes médiatiques en en portant le litige. Pour plus d'information voir <http://worldfishers.org/2014/08/26/mikmaq-indigenous-people-canada-netukulimk-itqs/>

### **France**

Alexis Fossi a parlé pour le compte de l'Association des pêcheurs et pour Itsas Geroa, ces deux membres étant absents. Alexis a expliqué que le principal défi pour les pêcheurs en France est la version révisée de la Politique commune de la pêche (PCP) de l'Union européenne et la pression exercée par la Commission européenne pour que la pêche soit privatisée. Les pêcheurs en France luttent contre les QIT, pourtant l'UE a changé son langage et parle maintenant des Concessions de pêche transférables (CPT), qui sont fondamentalement la même chose.<sup>17</sup> Ceci rend la situation des pêcheurs encore plus difficile. La nouvelle politique (la PCP) ne permet aux pêcheurs de rejeter en mer aucun poisson. Pour de nombreux pêcheurs artisanaux, cette règle n'a aucun sens et démontre à nouveau que les bureaucrates à Bruxelles qui rédigent les règlements de l'UE savent très peu sur la pêche.

### **Gambie**

Dawda Saine, de la NAAFO (Association nationale des opérateurs de pêche artisanale) a parlé de la mise en œuvre de l'Acte de 2007 qui prévoit la responsabilisation des pêcheurs et le développement de la pêche artisanale. Or la politique n'a pas encore été mise en œuvre. La NAAFO a lutté pour la mise en œuvre de l'acte, en promouvant un système de cogestion qui intègre les connaissances locales et traditionnelles des pêcheurs. La NAAFO a mis trois ans pour développer son propre plan de cogestion et pour le faire approuver par le gouvernement. Le plan a finalement été publié par le gouvernement, donnant aux pêcheurs le pouvoir de gérer et contrôler la pêche artisanale.

### **Honduras**

Moisés Osovta de l'APAGOLF (l'Association de pêcheurs du Golfe de Fonseca) a parlé des défis d'une politique récemment proposée au Honduras, qui se base sur le système des QIT. Jusqu'ici, l'APAGOLF a réussi à bloquer l'approbation de cette politique, mais c'est une lutte continue. M. Osovta a dit que des représentants d'APAGOLF se sont réunis avec les décideurs à plusieurs reprises et qu'ils continueront à le faire. Ils utilisent également les médias pour lutter contre la politique proposée.

Jorge Varela Marquez, représentant aussi de l'APAGOLF, a précisé que cette lutte a lieu non seulement au Honduras mais dans la région entière. Il est clair que la nouvelle proposition du gouvernement se base sur l'idéologie néolibéraliste et qu'elle profitera aux multinationales au coût des pêcheurs artisanaux si elle est approuvée. La consultation des pêcheurs artisanaux dans le processus de prise de décision est une mascarade et l'APAGOLF expose les vraies intentions du gouvernement à travers des médias. Les entreprises transnationales qui opèrent dans la région sont impliquées dans le processus et elles ne tiennent pas compte des pêcheurs artisanaux. L'APAGOLF utilise les médias et s'unit à d'autres organisations dans la lutte contre la privatisation et la corporatisation de la pêche au Honduras. L'APAGOLF tient aussi des réunions avec des membres du Congrès et avec les officiers locaux de la FAO pour faire en sorte que la voix des pêcheurs artisanaux s'entende.

Pour plus d'informations voir <http://worldfishers.org/2014/08/27/struggle-coastal-sovereignty-gulf-fonseca-honduras/>

<sup>17</sup> Voir [https://www.youtube.com/watch?v=xGx\\_mp4PmD0](https://www.youtube.com/watch?v=xGx_mp4PmD0) pour plus d'informations sur les CPT.

## **Inde**

Manickan Ilango du NFF (Forum national des pêcheurs) a dit qu'il est inquiétant que l'Inde, avec ses 8000 km de côte, n'a pas de représentant élu au parlement et qu'il est donc difficile d'adresser des demandes au parlement. L'une des préoccupations plus importantes est le fait que les pêcheurs sont déplacés de leur patrie à cause des soi-disant «mesures de sécurité». La menace des catastrophes naturelles est utilisée comme prétexte de déplacer des communautés de pêcheurs à fin de récupérer de l'espace où des développeurs construiront des complexes touristiques. Une autre préoccupation grave est l'atteinte de la part de la flotte industrielle à la zone nautique de 12 milles, qui est censée être réservée aux pêcheurs artisanaux. Le NFF s'occupe aussi de la question des conflits transfrontières et exige la libération immédiate des prisonniers.

Les prochaines élections parlementaires auront lieu cette année et le NFF s'engage pour faire en sorte que les membres du parlement s'occupent de la question de la pêche et pour garantir que le gouvernement alloue plus d'argent aux besoins de la pêche artisanale. Actuellement la pêche est vue comme sous-secteur de l'agriculture. Conséquemment elle n'est pas vue comme prioritaire et ne reçoit pas assez de financements.

## **Indonésie**

M. Aziz Misbahul Munir de l'Union indonésienne des pêcheurs (Indonesian Fisherfolk Union) a expliqué que l'un des problèmes plus importants est l'expulsion des pêcheurs de leurs zones de pêche traditionnelles, même s'ils ont des droits coutumiers d'y pêcher. C'est une menace particulière dans les zones qui sont transformées en parcs nationaux marins (PNM) pour le tourisme. Le public ne comprend pas ce problème et il est donc difficile de gagner son soutien. Les gens en général croient que la pêche est négative, une impression créée par les impacts nocifs du chalutage industriel et autres pratiques. L'Union indonésienne des pêcheurs collabore avec des alliés et cherche de nouveaux partenaires pour répondre aux défis.

## **Kenya**

Mme Christiana Saiti Louwa du Forum El Mole a parlé des conséquences nocives de l'insécurité et de l'instabilité politique au Kenya. Alors que l'élite dirigeante lutte contre l'opposition, les gens dans le nord du Kenya souffrent à cause du terrorisme d'Al-Shabaab et d'autres groupes criminels. Les pêcheurs se trouvent au milieu de ces conflits. Les communautés de pêche sont détruites et leurs membres tués. Mme Louwa a expliqué aussi que les injustices, racinées dans l'ère coloniale, restent fortes, surtout par rapport à l'accès aux terres. L'accaparement des terres est très répandu.

Le Forum El Molo réalise du plaidoyer à plusieurs niveaux dans le nord du Kenya, en organisant des réunions et en coopérant avec les dirigeants locaux, avec les autres autorités locales, et avec des agences de sécurité. Le Forum encourage les communautés à s'engager dans le dialogue pour la paix et pour la conciliation, celle-ci étant une stratégie importante pour changer la situation.

Pour plus d'information, voir <http://worldfishers.org/2014/08/23/kenyas-fishers-victims-national-politics/>

## **Mauritanie**

M. Sid'Ahmed Abeid de la Fédération nationale de pêche (FNP) a expliqué que la situation est différente en Mauritanie, où il n'est plus nécessaire de faire la grève et de manifester. Aujourd'hui la FNP collabore étroitement avec les autorités publiques, même au niveau national. Ceci a permis d'obtenir du soutien politique et financier pour les pêcheurs artisanaux, avec des mesures spéciales telles que des exonérations fiscales pour le carburant et le développement de deux ports pour les bateaux des pêcheurs artisanaux.

En outre, la FNP a mené du plaidoyer et a réussi à obtenir un nouvel Accord de partenariat dans le secteur de la pêche avec l'Union européenne, qui prend en compte les besoins de la flotte de pêche locale. Le nouveau protocole d'octobre 2013 offre du soutien sectoriel pour la pêche locale et réserve le secteur entier de la pieuvre pour la flotte mauritanienne.

La FNP engage actuellement le dialogue avec les autorités de la Mauritanie et du Sénégal sur un arrangement de pêche transfrontière.

### **Île de Maurice**

M. Patrick Fortuno du Fisher Apostolat of the Sea a précisé que 40% des pêcheurs artisanaux à Maurice sont inscrits à cet organisme. Les deux problèmes principaux sont le fait que les pêcheurs ne bénéficient pas de la politique de développement rédigée par le gouvernement et le fait qu'ils ne sont pas bien représentés. Conséquemment ils ne jouissent pas de justice sociale et d'égalité. L'Accord de partenariat dans le secteur de la pêche, concordé avec l'UE, fournit un exemple très clair du manque d'inclusion.

Pour traiter de ces questions, le Fisher Apostolat of the Sea continue à mobiliser et à faire du lobbying auprès du gouvernement. Vu que l'élection générale aura lieu prochainement, l'organisme fait du lobbying important auprès des partis politiques.

Pour plus d'information, voir la Case E du compte-rendu [L'Accaparement](#) mondial des mers.

### **Pakistan**

M. Muhammad Ali Shah du Forum des pêcheurs du Pakistan (PFF) a expliqué que la situation politique au Pakistan rend difficiles les conditions des pêcheurs. D'abord, la situation géopolitique rend difficile l'obtention des visas pour les dirigeants du PFF. (C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Ali Shah est arrivé en retard. Il a donné ses commentaires mardi au lieu de lundi.) Une autre question importante est le fait que les arrestations continuent des pêcheurs de l'Inde et du Pakistan qui traversent de temps en temps des frontières maritimes. La détention des pêcheurs pauvres, de la part de l'un ou de l'autre pays, est une violation des droits de l'homme et nécessite de l'attention immédiate. La menace des chalutiers de haut mer – dont beaucoup appartenant aux nations étrangères – est une autre question sérieuse sur laquelle le PFF travaille. Non seulement la pratique détruit les milieux naturels des poissons mais elle réduit aussi les stocks de poisson, en laissant peu pour les pêcheurs artisanaux. Ali Shah a parlé aussi du plan du gouvernement, soutenu par les forces armées, de construire cinq centrales nucléaires et à charbon. Ce sont de fausses solutions au défi énergétique et mèneront au déplacement et à la destruction des forêts de palétuviers et d'autres milieux d'importance critique. Il est extrêmement difficile au Pakistan de lutter contre ces mégaprojets car ils sont soutenus par les forces armées.

### **Sri Lanka**

M. Herman Kumara du Mouvement national de solidarité pour la pêche (NAFSO) a parlé de la situation d'après-guerre au Sri Lanka et de la privatisation croissante de la part du gouvernement, avec le soutien des forces armées, des terres côtières, qui sont puis vendues aux investisseurs. Les conséquences sont le déplacement des pêcheurs et de communautés entières, la perte d'accès aux zones de pêche, la destruction des forêts de palétuviers et l'épuisement des stocks de poisson.

Le NAFSO, avec ses alliés, réalise des activités de sensibilisation au sujet de ces problèmes pour les communautés de pêche. Un aspect important de ce travail est le renforcement de capacités parmi les dirigeants et le renforcement continu de la coopération avec d'autres groupes. Le NAFSO s'engage aussi auprès des partis politiques dans la lutte pour les droits des pêcheurs.

Pour plus d'information, voir <http://worldfishers.org/2014/08/28/tourism-driven-grabbing-kalpitiya-peninsula-sri-lanka/>

## **Espagne**

Ms. Maria Del Mar Pombal Junc d'Agamar a expliqué que la crise économique a rendu particulièrement dure la vie des pêcheuses de la Galice en Espagne. Dans les dernières années, les femmes qui font la cueillette artisanale des palourdes ont souvent gagné moins que d'habitude, dans certains cas seulement un tiers de ce qu'elles gagnaient avant la crise. Avec l'aide d'Agamar, il a été possible de faire des pas dans la bonne direction et de s'assurer que les femmes continuent à faire une contribution importante à la revenue familiale. Les pêcheuses travaillent dans le secteur formel, paient des impôts, et font partie du système de sécurité sociale. C'est un aspect critique des droits des femmes dans la pêche artisanale.

La crise a touché les pêcheurs artisanaux beaucoup plus que les grandes entreprises, et ces dernières continuent à recevoir le soutien et les SUBSIDIES du gouvernement. Agamar continue la lutte pour les pêcheurs, avec des stratégies clés comprennent l'utilisation des média et la collaboration avec un centre de recherche.

## **Thaïlande**

M. Sama Air Jeamudoor, le Secrétariat général de la Fédération des pêcheurs de la Thaïlande, et Mme Ravadee Prasertcharoensuk, de la Fondation pour le développement viable, ont dit que l'un des défis principaux est le fait qu'en termes juridiques les pêcheurs artisanaux sont invisibles. Les pêcheurs ne sont pas reconnus et n'ont pas des droits d'accès selon la loi. On a vu du progrès pendant un certain temps mais suite au coup d'état en mai 2014, la nouvelle dictature a fermé la porte à la participation démocratique. La perte de la démocratie est un problème important pour les pêcheurs, et il faut maintenant dépenser des ressources et de l'énergie pour rétablir des relations de travail avec le gouvernement. Heureusement, dans les dernières semaines il y a eu du progrès et il semble que nous serons invités à participer de nouveau aux processus décisionnels.

La Fédération des pêcheurs de la Thaïlande rédige sa propre politique sur la gestion de la pêche et des ressources côtières, qui sera présentée pour discussion aux réunions décisionnelles avec le gouvernement et d'autres acteurs. Cette politique sera utilisée pour promouvoir une participation significative, la décentralisation de la gouvernance de la pêche et de la gestion centrée sur les personnes, les droits d'accès pour les communautés (plutôt que les droits de pêche individuels), l'élargissement des zones exclusives (des zones de conservation réservées aux pêcheurs artisanaux), et les droits des femmes.

La Fédération continuera à faire du plaidoyer pour sa politique et à renforcer la coopération avec le gouvernement.

## **Les Philippines**

Mme Sylvia Mallari de Pamalakaya a remplacé le Secrétaire général Pedro Gonzales, qui n'a pas pu être présent à l'Assemblée générale. Le défi principal aux Philippines est la pauvreté répandue dans les communautés de pêche, qui est due aux programmes de privatisation. Des pêcheurs ont été déplacés dans le cadre de ces programmes et récemment aussi dans le cadre des programmes de «protection contre les catastrophes naturelles». Suite au Typhon Haiyan (Yolanda), le gouvernement a établi des zones où il est interdit de construire. Cette initiative empêche les communautés de pêche de reconstruire leurs maisons sur leurs terres.

Ce genre de déplacement ouvre l'espace au grand commerce, y compris le tourisme. D'ailleurs, l'industrie dérange les pêcheurs artisanaux. Les Philippines ont la troisième industrie de pêche plus importante de l'Asie en termes de production, et les chalutiers opèrent près de la côte, détruisant l'environnement.

Pamalakaya continue à renforcer l'organisation et sa coopération avec les alliés aux Philippines et à l'étranger. Aux Philippines, les moyens les plus importants pour lutter pour les droits des pêcheurs artisanaux sont les campagnes de sensibilisation, la mobilisation de masse, la participation active aux programmes politiques, en particulier à la rédaction d'un projet de loi sur la pêche et l'aquaculture.

### **Brésil**

Mme Marizelha Lopes du Mouvement de pêcheurs et pêcheuses artisanaux (MPP) a expliqué que les pêcheurs luttent contre l'exclusion sociale et contre des politiques qui ne reconnaissent pas les droits des pêcheurs artisanaux. Le gouvernement continue à prioriser les intérêts des grandes entreprises, des sociétés pétrolières et gazières, des propriétaires fonciers, et de la pêche industrielle.

L'MPP a été fondé en 2010 pour réagir à l'incapacité du gouvernement de promouvoir et faire respecter les droits des milliers de pêcheurs. L'MPP a récemment organisé une conférence à laquelle le gouvernement a participé, et ceci s'est révélé un pas dans la bonne direction. Pourtant, il reste encore beaucoup de travail, et l'MPP continue à utiliser une variété de méthodes et de stratégies dans la poursuite de ses objectifs. Les chansons culturelles sont un outil important dans la lutte et s'utilise souvent. Les autres outils comprennent des marches de protestation (contre la privatisation de l'eau, contre les multinationales qui contrôlent l'eau,...), la mobilisation de masse, l'unité et la solidarité.

### **Ouganda**

M. Seremos Kamturaki de l'Association ougandaise des pêches et de la conservation de la pêche et du poisson (l'UFFCA) a expliqué que l'Association a réussi à convaincre le gouvernement à établir un ministère séparé pour la pêche. Depuis la fin du colonialisme, la pêche ne reçoit pas d'attention suffisante, étant considérée comme moins importante que l'agriculture. Pourtant, le Ministère de la pêche a priorisé la pêche industrielle tournée vers l'exportation, ce qui marginalise encore plus la pêche artisanale. D'autres politiques gouvernementaux ont également causé des problèmes pour les pêcheurs. Les problèmes principaux dans la région du Lac Victoria sont: trop d'entreprises tournées vers l'exportation (environ 60 usines de transformation du poisson), la surpêche pour l'exportation, le manque de sécurité alimentaire, la privatisation des côtes, le déplacement des pêcheurs pour créer de l'espace pour le tourisme, et l'aquaculture de la part des investisseurs étrangers sans l'engagement des classes plus pauvres.

Une autre menace grave est le niveau élevé du VIH/SIDA. Les communautés de pêche en Ouganda restent le segment de la population plus touché par le VIH et le SIDA, avec des taux de prévalence de 2 à 5 fois le moyen national, ce qui est actuellement de 7,3%.

Par ailleurs, le fait que le gouvernement s'engage à promouvoir la cogestion, cette méthode ne fonctionne pas, puisque elle est mise en œuvre depuis le haut, les règles étant imposées sur les pêcheurs. Il n'y a donc pas de vraie cogestion.

l'UFFCA mène de la recherche sur la politique et la gestion de la pêche à fin de développer un nouveau système de cogestion plus efficace, dans le cadre duquel les pêcheurs auront un rôle central dans toutes les discussions et les décisions.

L'UFFCA mène aussi des campagnes contre le déplacement des pêcheurs déterminé par les grandes entreprises, et mène actuellement une campagne intitulée «Le Lac Victoria n'est pas à vendre». La Journée mondiale de la pêche est une occasion important où les pêcheurs pourront s'unir et mener des campagnes pour les droits des pêcheurs.



### **Le Forum mondial des pêcheurs et des travailleurs de la pêche (WFF)<sup>18</sup>**

Mme Editrudith Lukanga, co-présidente du WFF, a exprimé son appréciation de l'invitation à participer à l'Assemblée générale du WFFP comme observateur, en disant que c'est une confirmation des relations fortes entre les deux organisations, et a salué les participants au nom de ses collègues.

Mme Lukanga a informé les délégués que le WFF représente les organisations au niveau international et qu'il travaille pour valoriser ses membres à travers du renforcement de capacités. Elle a souligné l'importance du renforcement du pouvoir au niveau local.

Elle a d'ailleurs expliqué que le WFF et ses membres affrontent les mêmes défis que le WFFP, que les deux mouvements ont collaboré pour développer les Directives sur la pêche artisanale et pour en obtenir l'approbation, et que le défi maintenant pour le WFF et le WFFP est de mettre en œuvre les Directives.

Mme Lukanga a conclu en disant qu'il est alarmant de savoir que la Banque mondiale et d'autres acteurs essaient de s'approprier les Directives et de contrôler la mise en œuvre. Elle a souligné que nous - le WFF et le WFFP - devons prendre le pouvoir et être conscients de ce que ces organisations disent et font.

### **Afrique du Sud<sup>19</sup>**

M. Christian Adams a ajouté à l'exposé d'ouverture de Mme Maria Hoffman en expliquant que les défis principaux restent l'accès aux ressources halieutiques, au développement social et économique, et aux marchés. Les deux derniers éléments dépendent du premier. En ce qui concerne les marchés, M. Adams a souligné que l'Afrique du Sud est un grand pays où les entreprises contrôlent le marché et les chaînes de valeur, et qu'il faut changer cette situation.

Il a expliqué que Coastal Links Afrique du Sud utilise, et continue à utiliser, les contentieux comme stratégie pour promouvoir les droits des pêcheurs. Alors que tout seul ce n'est peut-être pas suffisant, Coastal Links prend aussi d'autres actions, telles que des campagnes de protestation au niveau local et national, l'utilisation des médias, des lettres et des déclarations de protestation.

### **Le Réseau des organisations de pêcheurs des Caraïbes (CNFO) – 17 pays dans la région**

Mme Nadine Nembhard a expliqué que c'est un défi important d'atteindre tous les membres de tous les 17 pays dans la région. Le Réseau travaille actuellement pour renforcer sa capacité interne, y compris le développement de structures juridiques, un plan de travail, le renforcement du réseau, la construction des leaders, le suivi et l'évaluation, et la viabilité financière. Le Réseau regarde la possibilité d'embaucher un coordinateur et un assistant pour travailler sur le renforcement de capacité.

Mme Nembhard a dit que le Réseau est représenté par plusieurs réseaux et groupes officiels qui travaillent sur une variété de sujets qui ont un rapport avec la pêche artisanale, par exemple les changements climatiques et la gestion de certaines espèces de poisson. D'ailleurs, le Réseau travaille actuellement sur le développement d'une Politique commune de pêche pour les Caraïbes, et dans le cadre de ce processus, le Réseau coopère avec le gouvernement et tient des réunions avec des pêcheurs dans la région.

<sup>18</sup> <http://worldfisherforum.org/>

<sup>19</sup> Pour plus d'information sur le compte-rendu de Coastal Links Afrique du Sud, voir <http://worldfishers.org/2014/08/29/coastal-links-story/>

## **Mali**

M. Djafara Diarra de l'Association des Pêcheurs du Mali a dit que les défis principaux au Mali sont la sécheresse, les changements climatiques, un manque d'infrastructure pour la pêche artisanale, et un manque d'accès au crédit, au financement et à la formation. Les secteurs ruraux assurent un moyens d'existence pour 80% de la population et représente 45% du PIB. Pourtant, la pêche, surtout la pêche artisanale, n'est pas vue comme priorité. Il y a environ 20 000 pêcheurs qui pêche 100 000 tonnes de poisson par an et qui ont donc un rôle important, fournissant de l'alimentation à la population. L'association développe aussi l'aquaculture sur les lacs pour produire de l'alimentation et pour créer de l'emploi. M. Diarra a dit qu'il y a un grand potentiel au Mali pour renforcer l'aquaculture artisanale.

L'Association affronte des défis en termes de structures organisationnelles et travaille donc pour renforcer sa capacité interne. Ceci renforcera aussi la capacité de soumettre des recommandations aux autorités et pour coopérer davantage avec eux. M. Diarra a conclu en soulignant que l'association travaille pour améliorer les vies des pêcheurs et qu'elle le fait en collaborant avec le gouvernement.

## 5. Compte-rendu de l'Assemblée générale - deuxième jour

Le deuxième jour s'est ouvert avec un exposé sur l'accaparement des océans fait par Mads Barbesgaard, le président d'Afrika Kontakt du Danemark. Son exposé a été suivi par un travail de groupe sur le thème de l'accaparement des océans à fin d'approfondir la compréhension des menaces que celui-ci représente pour les communautés de pêche partout dans le monde et pour développer des solutions et des stratégies pour l'arrêter.

### 5.1. Exposé par M. Mads Barbesgaard : Le néolibéralisme, l'accaparement des océans et l'attentat global aux pêcheurs artisanaux<sup>20</sup>

- «La globalisation est un processus qui a assuré la libre circulation du capital dans un cadre où c'est le marché qui détermine tout. Le marché ne s'intéresse pas aux besoins fondamentaux de la plupart des personnes. Il n'a qu'une seule valeur : le profit. » – Thomas Kocherry<sup>21</sup>

Selon un compte-rendu récent, 1% le plus riche de la population mondiale détient plus que 48% de la richesse mondiale<sup>22</sup>. Cette inégalité globale scandaleuse démontre que le processus néolibéral de globalisation, contre lequel Thomas Kocherry a lutté au nom des pêcheurs artisanaux, continue sans relâche. Au niveau plus fondamental, le processus comporte la redistribution de la richesse depuis la majorité vers une élite minoritaire. Ce processus ne se déroule pas par hasard : en effet, c'est le résultat d'une élite qui agit dans ses propres intérêts. Warren Buffet, le troisième homme le plus riche du monde<sup>23</sup>, a expliqué au New York Times en 2006 : «C'est vrai qu'il y a la lutte des classes, mais c'est ma classe, la classe plus riche, qui fait la lutte, et nous la gagnons.»<sup>24</sup>

Cette redistribution néolibérale de la richesse depuis le plus grand nombre vers quelques-uns a des effets directs sur la vie des pêcheurs artisanaux partout dans le monde, à travers une dépossession systématique de leurs moyens d'existence. Un compte-rendu récent rédigé par le WFFP, Afrika Kontakt, Masifundise et le Transnational Institute explique le processus qui soutient cet accaparement des océans, cette dépossession systématique des pêcheurs artisanaux.<sup>25</sup> Le compte-rendu cite des exemples : des stations balnéaires de luxe au Sri Lanka où les pêcheurs ne peuvent plus accéder à la côte ; la destruction des forêts de palétuviers en Equateur, qui a détruit les zones de pêche, pour faciliter l'élevage des crevettes à exporter ; la croissance dramatique des politiques de la pêche basée sur les droits d'accès qui ont transféré de vastes zones d'océans aux entreprises industrielles de pêche en Europe et au Canada; entre autres. Le point commun de tous ces cas est le fait que des pêcheurs artisanaux sont exclus de l'accès à la pêche. Dans presque tous les cas, l'accaparement est techniquement légal, les détails de la légalité étant cachés dans des documents de politique, des accords de libre-échange, des mandats de conservation, et des politiques de pêche. Toutefois, ces documents omettent de mentionner l'impact de ces décisions sur notre patrimoine

<sup>20</sup> Sur la base de l'exposé fait lors de l'Assemblée générale [http://www.youtube.com/watch?v=beaW\\_xVygb0](http://www.youtube.com/watch?v=beaW_xVygb0)

<sup>21</sup> <http://www.youtube.com/watch?v=fZduCraCnEw>

<sup>22</sup> <http://www.theguardian.com/business/2014/oct/14/richest-1percent-half-global-wealth-credit-suisse-report>

<sup>23</sup> Le 12/11/2014 : <http://www.bloomberg.com/billionaires/2014-11-12/cya>

<sup>24</sup> [http://www.nytimes.com/2006/11/26/business/yourmoney/26every.html?\\_r=1&](http://www.nytimes.com/2006/11/26/business/yourmoney/26every.html?_r=1&)

<sup>25</sup> [http://worldfishers.org/wp-content/uploads/2014/08/The\\_Global\\_Ocean\\_Grab-FR.pdf](http://worldfishers.org/wp-content/uploads/2014/08/The_Global_Ocean_Grab-FR.pdf)

naturel et sur les moyens d'existence et la souveraineté alimentaire d'un demi-milliard de personnes dans le monde qui dépendent de la pêche artisanale.

Les cadres réglementaires au niveau national et mondial, tels que le Partenariat mondial pour les océans, souscrivent un mouvement dévastant vers la saisie et le contrôle de la pêche mondiale de la part des multinationales. L'accaparement des océans est légitimée par d'importantes ONG écologiques qui collaborent avec les multinationales et qui ont le soutien financier des importantes fondations philanthropiques<sup>26</sup>. Pour les pêcheurs artisanaux partout dans le monde et pour la société en générale, ces formes de développement sont inacceptables et nous mèneront vers une crise écologique, sociale et politique. C'est fondamental que les pêcheurs artisanaux construisent des alliances et des stratégies efficaces pour lutter contre l'accaparement des océans et contre les intérêts financiers de l'élite, promouvant et exigeant des alternatives claires et faisables racinés dans les droits de l'homme.

## 5.2. Séances de groupe sur l'accaparement des océans

L'exposé de M. Barbesgaard a été suivi par deux séances de discussion en groupe. Pendant la première séance on a examiné l'accaparement des océans, les acteurs clés et les rapports de pouvoir entre les acteurs. Pendant la deuxième séance de groupe on a parlé des stratégies concrètes que l'organe central du WFFP peut appliquer au niveau global que les membres du WFFP peuvent appliquer au niveau national. Voici un résumé des discussions :

Les menaces les plus prononcées pour les pêcheurs artisanaux sont les zones de protection marines et le développement du tourisme (les pêcheurs sont expulsés à fin de créer de l'espace pour des hôtels et des stations balnéaires). D'autres menaces mentionnées qui mènent aux expulsions et aux déplacements sont l'aquaculture (en particulier l'élevage de crevettes dans les forêts de palétuviers), les activités minières (soit en mer que sur terre), le forage pétrolier, des projets d'infrastructure (la construction des centrales électriques, de grands ports et des aéroports des vols intérieurs). Alors que ces formes de «développement» mènent à des expulsions et à la dépossession, il est également clair que la pêche artisanale est menacée par la privatisation (les QIT / la pêche basée sur les droits d'accès) et par la pêche industrielle à grande échelle, particulièrement près des côtes. La pêche orientée vers l'exportation contribue à cette forme irresponsable et destructive de pêche. La privatisation et la pêche industrielle, associées avec la destruction des habitats critiques (par exemple à travers l'élevage des crevettes et la construction de centrales à charbon) menacent le fonctionnement biologique de nos eaux, y compris les stocks halieutiques.

Ces formes de développement sapent les droits d'accès des pêcheurs artisanaux.

Les délégués du WFFP ont identifié plusieurs processus et acteurs responsables du déplacement des communautés de pêche et de la destruction de la nature. Il a été mentionné à plusieurs reprises que les multinationales et les gouvernements sont des acteurs clés. Avec leurs importants moyens financiers, les multinationales sont capables d'influencer la loi et les politiques. En même temps, les gouvernements considèrent la croissance économique comme plus importante que les politiques centrées sur les personnes et basées sur les principes de la justice et de l'égalité.

Une autre préoccupation importante est l'influence des organisations environnementales («celles qui ne pensent qu'aux plantes et aux animaux»), comme ont dit certains délégués). Ces organisations, avec les scientifiques écocentriques, soutiennent et aident les gouvernements et les multinationales dans la mise en œuvre des zones de protection marines.

<sup>26</sup> <https://www.opendemocracy.net/nick-buxton-carsten-pedersen-mads-christian-barbesgaard/ocean-grabbing-new-wave-of-twenty-first-cent>

On a mentionné à plusieurs reprises le manque d'inclusion des pêcheurs artisanaux dans les processus décisionnels. Il est devenu clair qu'une marginalisation politique des mouvements sociaux et des peuples pêcheurs est l'une des causes fondamentales du déplacement et de la dépossession de leur identité culturelle et traditionnelle et de leur moyens d'existence. L'un des délégués a expliqué, «Les pêcheurs souffrent de la faim et de la pauvreté; ils sont devenus les plus marginalisés des marginalisés.» Dans certains cas, ce fait est étroitement relié à l'approche qui consiste à «diviser pour régner», utilisée par les responsables des déplacements. Ainsi les tactiques sont utilisées pour diviser les communautés, à travers des cadeaux et des faveurs qui sont donnés à certains membres de la communauté mais pas aux autres. Il devient donc encore plus difficile de parler avec une voix unifiée.

On a parlé aussi d'autres questions mais moins fréquemment. La question la plus importante était le rôle des forces armées privées et des gouvernements dans l'accaparement des terres côtières, et le rôle de la gouvernance internationale et des institutions bancaires.

Finalement, une menace grave qui a été soulignée – surtout dans les exposés clés – était la cooptation du langage des pêcheurs artisanaux de la part de la Banque mondiale, les ONG environnementaux et d'autres défenseurs des politiques de privatisation.

### **5.2.1. Stratégies proposées par les membres du WFFP**

Après une discussion sur les manières dont les membres du WFFP sont touchés par l'accaparement des océans, un atelier a été tenu pour y trouver des solutions. L'atelier s'est concentré sur deux niveaux : celui du WFFP comme collectif international d'une part et celui des organisations membres du WFFP de l'autre. Malgré le caractère mixte des groupes, il y a eu une convergence notable sur plusieurs questions clés, et ce aux deux niveaux, comme expliqué ci-dessous.

#### **Au niveau global**

##### **Le renforcement de capacité interne et la communication**

C'était la question la plus importante pour tous les groupes. Les groupes ont stressé que le WFFP doit faciliter le partage d'information entre ses membres dans la période entre les Assemblées générales, ainsi qu'entre le CC et les membres. En prenant les exposés comme point de départ, les ateliers se sont concentrés sur la nécessité de divulguer les informations dans un format populaire et d'avoir des processus politiques différents au niveau international, par exemple le Partenariat mondial pour les océans. Parmi les suggestions concrètes étaient l'utilisation des bulletins d'information et une utilisation renforcée des médias sociaux.

L'importance du partage d'information fondée sur les faits a donc été stressée, conjointement avec la nécessité de renforcer la conscience politique des membres à travers l'éducation politique. Avec un partage d'information amélioré entre les organisations membres, la solidarité internationale sera renforcée, puisque les membres des autres pays pourront démontrer leur soutien pour les luttes en cours et même coordonner des manifestations communes. Il a été proposé de créer un mécanisme pour surveiller les multinationales à fin de dénoncer celles comme Pescanova, par exemple, qui créent des obstacles pour certains membres. Ainsi, lorsqu'un membre croit que sont nécessaires des actions de solidarité internationale de la part des autres membres, il pourra les en aviser rapidement. Il a été mentionné aussi que le WFFP devrait aider ses membres avec de la recherche, par exemple si un membre a besoin d'aide dans le cadre d'une campagne pour porter le focus sur les développements politiques internationaux.

## **Les campagnes**

Il a été souligné que le WFFP et ses membres doivent porter le focus sur la question de l'accaparement des océans dans le cadre d'une campagne coordonnée au niveau global. La Journée mondiale de la pêche, le 21 novembre, où d'habitude les membres du WFFP font des initiatives de campagne différentes, a été mentionnée comme date possible. Par exemple, des déclarations communes contre l'accaparement des océans pourraient être signées lors de cette journée. Il a également été souligné qu'il faut des actions coordonnées en générale, outre la Journée mondiale de la pêche. Pour ce faire, un partage d'information renforcé sera fondamental. Parmi les autres idées de campagnes figuraient le lancement des processus légaux internationaux à travers le Cour international de justice, la clarification des inégalités entre les sexes dans le domaine de la pêche, et des campagnes pour un rôle continu et plus important du WFFP dans les processus décisionnels internationaux.

## **Les alliances**

Un thème récurrent dans les discussions était l'importance fondamentale de l'unité, qui est basée sur le renforcement des liens entre le WFF, le CIP et l'ICSF à fin de continuer la coopération qui a été établie pendant le travail sur les Directives. L'un des groupes a demandé de créer un groupe de travail avec le WFF. En vue des manières dont l'accaparement des océans touche les communautés de pêche, à travers l'accaparement des terres, entre autres, il a été mentionné aussi qu'il est important de former des alliances avec des mouvements dans les autres secteurs, surtout avec La Via Campesina. Finalement, le WFFP doit renforcer son réseau de personnes-ressource, y compris des experts juridiques, qui puissent aider le mouvement avec des opérations d'analyse.

## **La communication externe**

Une autre question mentionnée comme importante par plusieurs groupes était la nécessité de renforcer le travail que fait le WFFP avec les média, à fin d'éduquer le grand public sur les défis auxquels font face le WFFP et ses membres. Il a été suggéré d'avoir un personnel dédié pour cette tâche.

## **La collecte des fonds**

Il a été souligné que beaucoup des actions proposées ci-dessus nécessiteraient des financements et qu'il faut donc faire plus de collecte de fonds pour assurer le développement des capacités. Une méthode possible de collecte de fonds est de demander des cotisations aux organisations membres du WFFP et à leurs membres.

## **Au niveau national**

### **L'information, le renforcement de capacité et la communication**

Tout comme dans les discussions sur les stratégies au niveau global, la question la plus importante ici était le renforcement de la divulgation de connaissances et d'informations parmi les organisations membres du WFFP pour assurer que les connaissances auxquelles ont accès les dirigeants seront divulguées aussi au niveau de la communauté locale. Cet accès renforcé aux informations devrait se conjuguer avec une analyse améliorée des acteurs à tous les niveaux (y compris le niveau local) pour pouvoir identifier contre qui et contre quoi les membres luttent et pour développer des stratégies Ceci s'opposerait aux tactiques de «diviser pour régner» qui sont utilisées contre les communautés.

## **Les alliances**

Dans la même façon dont le WFFP au niveau global devrait chercher des alliés dans d'autres secteurs, les membres du WFFP devraient aussi élargir leurs alliances avec des mouvements qui travaillent sur des questions différentes (par exemple La via Campesina, qui représente les paysans).

Par ailleurs, les membres devraient collaborer avec d'autres ONG et des scientifiques qui comprennent les besoins des pêcheurs. Un aspect clé de cette coopération potentielle avec les scientifiques serait de souligner les connaissances traditionnelles et locales des communautés. De telles alliances larges pourraient être faites en établissant des comités en soutien du WFFP dans chaque pays-membre.

### **Les campagnes**

L'idée centrale exprimée par tous les groupes était que les membres du WFFP doivent avoir un message commun pour la Journée mondiale de la pêche. Une autre idée pour des campagnes qui a été exprimée par plusieurs groupes était que les membres du WFFP doivent utiliser les Directives de manière active pour mettre de la pression sur leurs gouvernements nationaux. Les autres idées proposées étaient d'occuper des ministères pertinents, d'initier des processus juridiques, d'écrire des déclarations contre l'accapement des océans, et de mener campagne pour la souveraineté alimentaire, par exemple en créant des marchés alternatifs.

Ces suggestions avaient leur origine dans l'expérience de campagne des membres des groupes. L'une des leçons importantes dans les commentaires des membres était que ces stratégies donnent des résultats lorsqu'elles sont appliquées. Parmi les exemples les plus significatifs étaient des changements dans des lois, politiques et plans de gestion à faveur de la pêche artisanale et comme résultat de l'inclusion des pêcheurs artisanaux dans les processus décisionnels au niveau national dans de nombreux pays et au niveau international avec l'adoption des Directives. Il y avait d'autres exemples importants de la manière dont le développement des nouvelles lois à faveur des entreprises et multinationales et contre les intérêts de la pêche artisanale ont été bloqués par le travail des membres du WFFP. Dans certains cas, les actions juridiques ont été utilisées pour développer de nouvelles politiques à faveur de la pêche artisanale et pour bloquer l'approbation des politiques qui auront un effet négatif sur les communautés de pêche artisanale.

Les deux exposés et le premier atelier ont souligné le fait qu'il reste encore une lutte importante à entreprendre. Dans la séance de mardi, les commentaires des membres pourront peut-être aider le WFFP à faire face à ces luttes.

## **5.3. Séminaire PLAAS sur les Directives**

La dernière partie de la deuxième journée était dédiée à un séminaire sur les Directives visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale. La séance a pris le format d'une table ronde suivie par un débat en plénière.

Le séminaire avait été organisé par l'Institut des études sur la pauvreté, la terre et agraires (PLAAS) de l'Université du Cap de l'ouest, conjointement avec le WFFP et Masifundise.

Le PLAAS a travaillé étroitement avec les pêcheurs dans l'Afrique australe sur le développement des Directives, en faisant des contributions d'experts dans des ateliers nationaux et dans des réunions d'experts de la FAO à Rome.

Le séminaire avait pour but d'enrichir le débat sur les Directives et sur leur mise en oeuvre et d'assurer que les connaissances et le savoir-faire du PLAAS déroulant de son engagement dans le processus de développement soient partagés plus largement avec la circonscription du WFFP.

Le séminaire voulait aussi rejoindre d'autres personnes travaillant sur des questions liées à la pêche artisanale, y compris les faiseurs d'opinion et les décideurs. Le séminaire était donc ouvert au public et a vu la participation de 15 personnes du PLAAS et d'autres institutions sud-africaines, outre à la délégation du WFFP.

Les participants à la table ronde étaient les suivants :

Mme Moenieba Isaacs, PLAAS

Mme Nicole Franz, FAO<sup>27</sup>

M. Jorge Varela Marquez, APAGOLF, Honduras

Mme Sherry Pictou, Bear River First Nation, Canada

La première partie du séminaire était une table ronde qui comprenait trois exposés. M. Jorge Varela a donné un aperçu de la genèse des Directives. Prof. Moenieba Isaacs a parlé du lien critique entre les Directives et la sécurité alimentaire et la façon dont ce lien touchait le développement des Directives. Finalement, Sherry Pictou a décrit le processus qui a mené aux Directives et le rôle du WFFP et de ses alliés dans son adoption en 2014. Cette série d'exposés a clarifié le contexte et l'importance historique des Directives. La deuxième partie du séminaire était un exposé fait par Nicole Franz de la FAO, qui expliquait l'importance globale des Directives, en faisant des liens avec d'autres instruments internationaux ; les caractéristiques importants des Directives, tels que leur approche basée sur les droits de l'homme ; et le fait que c'était le premier instrument international à viser la pêche artisanale. Ces exposés ont aidé les membres à améliorer leur compréhension du développement et de l'importance des Directives et a fourni une préparation pour les délibérations sur la mise en œuvre qui se dérouleraient le jour suivant.

<sup>27</sup> L'exposé de Mme Franz est disponible ici (en anglais) : <http://worldfishers.org/wp-content/uploads/2014/07/GLobal-significance-of-the-SSF-Guidelines-.compressed.pdf>



## **6. Compte-rendu de l'Assemblée générale - Troisième jour**

### **6.1. Les Directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale**

#### **Le processus menant à l'adoption des Directives**

Le vendredi 13 juin 2014, le WFFP est arrivé à la fin d'un chapitre dans la lutte pour les droits de tous les peuples pêcheurs. En janvier 2011, lors de la 29<sup>ème</sup> séance du Comité sur la pêche de la FAO (COFI), il a été décidé de développer des directives internationales pour protéger la pêche artisanale soit marine soit dans les eaux intérieures. Le résultat de cette décision a été les Directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale, approuvées lors de la 31<sup>ème</sup> séance du COFI le 13 juin 2014.

Les Directives ont reçu l'approbation finale cette année, suite à un long processus dans lequel le WFFP a joué un rôle clé. Un appel a été lancé à la 4<sup>ème</sup> AG du WFFP au Sri Lanka en 2007 pour des lois internationales visant à protéger les pêcheurs artisanaux à fin de contrebalancer leur position de marginalisation politique. Un an plus tard, après beaucoup d'engagement politique de la part du WFFP, ce message a été transmis à la première Conférence globale sur la pêche artisanale, co-reçue par la FAO en 2008 à Bangkok. À cette conférence, le WFFP et plusieurs autres organisations de la société civile ont soumis un projet de proposition pour des directives. La conférence a donc décidé de proposer au Comité des pêches de la FAO (COFI) que des Directives soient rédigées. Suite à cette décision et à un autre tour d'engagement politique par le WFFP, la 30<sup>ème</sup> séance du COFI en 2012 a accepté de lancer le processus de développement des directives à travers une série d'ateliers régionaux et nationaux partout dans le monde. Le WFFP a joué un rôle critique en assurant que la voix des communautés locales soit entendue pendant ce processus de consultation. Conséquemment, les pêcheurs artisanaux partout dans le monde ont laissé une trace claire sur les directives définitives qui ont récemment été approuvées. Finalement, à la 31<sup>ème</sup> séance du COFI en juin 2014, le WFFP a joué un rôle clé pour assurer que les directives soient approuvées, en négociant des solutions dans les derniers désaccords parmi les différentes délégations nationales. Il est clair que cette victoire, l'approbation des nouvelles Directives sur la pêche artisanale, a été rendue possible par le travail du WFFP et de ses alliés.

Les objectifs généraux des Directives sont de renforcer la contribution de la pêche artisanale à la sécurité alimentaire et à la nutrition, de soutenir la réalisation progressive du droit à l'alimentation, et de donner aux communautés de pêche le pouvoir de participer aux processus décisionnels, de jouir de leurs droits et d'assumer la responsabilité de l'utilisation durable des ressources halieutiques.

### **6.2. Hommage à Mme Chandrika Sharma**

La séance de la matinée s'est ouverte par un hommage à une autre collègue qui n'est plus parmi nous. Mme Chandrika Sharma était à bord du vol MH370 de Malaysian Airlines disparut le 8 mars 2014 en Mer de Chine Méridionale.

Des délégués, invités spéciaux et observateurs se sont tous rassemblés lors de l'Assemblée générale pour partager cette tristesse, évoquer la façon dont Chandrika avait touché la vie de tellement de personnes à travers le monde et pour être solidaire de sa famille - Meghna, sa fille de 18 ans, Narendran son mari, et sa mère avec qui elle vivait avant de disparaître.

Chandrika, militante politique dès son plus jeune âge et membre de premier plan du Collectif international d'appui à la pêche artisanale, a fait preuve ses dernières années de qualités de dirigeante exceptionnelles, de soutien et de conseils dans le processus de développement des Directives internationales pour une pêche artisanale durable. Elle parvenait avec succès à relier les luttes populaires des communautés de pêche au processus de politique internationale et les activités de plaidoyer à ce niveau.

Chandrika incarnait la cohésion parfaite du cœur, de la raison et des mains, avec une capacité fascinante à travailler avec des personnes de tous bords du secteur de la pêche: elle avait tout particulièrement cette capacité à se hisser au-dessus des personnalités et des luttes interpersonnelles mesquines pour se concentrer sur les éléments qui permettaient de faire avancer positivement et du mieux possible le soutien aux communautés. Elle trouvait des moyens d'unir et de fédérer le groupe, en laissant derrière eux les différents qui pouvaient diviser.

Les délégués ont allumés des bougies à la mémoire de Chandrika et, son humanité exceptionnelle qui a profondément touché celle des membres de WFFP fut célébrée.

### **6.3. Présentation de Mme Nicole Franz du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO**

Cet hommage a été suivi par une intervention de Nicole Franz sur les Directives internationales pour une pêche artisanale durable.<sup>28</sup>

Comme l'a précisé au cours de sa présentation Nicola Franz, représentante du FAO, ces directives sont fondées sur des principes internationaux relatifs aux droits de l'homme et s'appuient en particulier sur les principes de la participation et de l'implication de la société civile. Les toutes premières directives intégralement consacrées à la pêcherie artisanale; et ce sont également des instruments qui vont au-delà des secteurs traditionnels de la pêche. Elle a en outre souligné qu'il fallait considérer ses directives comme un outil complémentaire aux autres outils de l'ONU (Déclaration des droits de l'homme, code de conduite pour une pêche responsable, directives de la FAO relatives aux régimes fonciers de la terre, de la pêche et de la forêt). Nicole a également ajouté que la deuxième partie des Directives sur la pêche artisanale s'appliquait particulièrement au secteur de la pêche artisanale car il aborde les droits d'accès, les droits fonciers et la gestion de la pêche. Nicole a aussi indiqué que la FAO s'apprêtait à fournir un soutien pour la traduction de ces directives vers les langues locales.

Par conséquent, l'adoption de ces recommandations constitue en soit une véritable réussite. Néanmoins, il s'agit maintenant de s'assurer que les principes exprimés dans ces directives passent de la théorie du texte à une application concrète dans la vie quotidienne des pêcheurs artisanaux.

<sup>28</sup> La présentation est visible dans son intégralité ici : <https://www.youtube.com/watch?v=3vZpa6WtutA> Elle est également disponible au téléchargement sous format pdf ici : [http://worldfishers.org/wp-content/uploads/2014/07/FAO\\_Nicole-Franz\\_WFFP.compressed.pdf](http://worldfishers.org/wp-content/uploads/2014/07/FAO_Nicole-Franz_WFFP.compressed.pdf)

## **6.4. Atelier sur l'usage des recommandations sur la pêche artisanale**

La présentation de Nicole a été suivie d'un atelier consacré, d'une part, à ce que WFFP souhaite de la FAO, et d'autre part, à ce que les membres de WFFP souhaitent de WFFP. Les recommandations des délégués de l'atelier sont les suivantes.

### **6.4.1. Recommandations à la FAO:**

#### **Coopération WFFP – FAO**

Pour garantir un processus démocratique mais aussi en reconnaissance du rôle majeur joué par les CSO (organisations de la société civile) dans le processus de la mise en place des directives, les membres de WFFP ont souligné que les CSO, notamment WFFP, WFF, ICSF et IPC continuent à jouer un rôle important dans l'application de ces directives. Il a été suggéré entre autre de permettre aux CSO d'être représentées et d'avoir le droit de réponse aux déclarations des délégués COFI durant les plénières (afin de maintenir la responsabilité des déclarations en plénière des gouvernements). Il a aussi été suggéré de créer un comité d'orientation à parité homme-femme exclusivement composé des CSO (WFFP, WFF, CIP et ICSF) ou des OSC et de représentants FAO.

En plus de cette collaboration avec WFFP, la FAO devrait mener des événements en marge des prochaines réunions COFI dont des événements parallèles sur le statut de l'application. Cette représentation s'étendrait également aux niveaux nationaux et régionaux, où cependant, les membres WFFP et les autres représentants légitimes de CSO devraient être inclus dans les forums correspondants (par ex. le Cadre de programmation par pays - des unités FAO à échelle nationale).

#### **Information et renforcement des compétences**

A la lumière du processus inclusif existant jusqu'à présent, prévoyant la participation de nombreux pêcheurs à la consultation, les membres WFFP souhaiteraient que la FAO et les OSC soient tenues de fournir des informations aux communautés concernant le contenu du document final. Une des conditions préalables à cette démarche est la traduction du document vers les langues locales et nationales ainsi que sa mise à disposition dans un format plus accessible à toute personne dans les communautés. De plus, il conviendrait de créer des «ateliers de responsabilisation», reflétant la consultation avant l'adoption, à un niveau régional, national et local, lorsque ces documents peuvent être discutés. La simplification du langage pour les rendre plus accessibles et ces ateliers pourraient être organisés via une coopération entre la FAO, WFFP, WFF, ICSF et CIP.

#### **Financement**

Il a été souligné dans tous les groupes que WFFP et les autres OSC légitimes auront besoin de financement pour leur travail sur ces directives. Dans l'idéal, ces financements devraient être gérés par la FAO et alloués conformément à l'esprit des directives. Cela devrait inclure un financement pour la diffusion à WFFP et aux membres WFFP.

#### **Contrôle**

Le point principal en matière de contrôle par la FAO concernait un plus grand degré d'inclusion de la société civile au processus et avançait que le contrôle national déjà existant et effectué par les états membres à la FAO devrait également impliquer la société civile. Une des suggestions concrètes pour impliquer les CSO dans le processus de contrôle serait la création d'une «watch-list» sur le site internet de la FAO, où les OSC opérant à niveau local, national et régional pourraient rédiger une évaluation concernant les pays qui se conformeraient ou non avec les directives. Et, de manière décisive, les OSC devraient participer aux choix des critères du contrôle. Un tel contrôle

devrait avoir lieu chaque année. Dans le cadre du contrôle, la FAO devrait animer des réunions régulières avec les OSC impliquées dans les directives, afin de partager les expériences de contrôle des deux documents.

## **6.4.2. Recommandations à WFFP et aux membres WFFP:**

### **Campagnes**

Le rôle de WFFP à l'international a été crucial. Néanmoins, maintenant que les directives ont été adoptées, le travail le plus important se jouera au niveau national grâce à une pression suffisante des organisations membres de WFFP sur les gouvernements nationaux afin qu'ils se conforment à ses directives. Pour cela, il faudra renforcer le travail de promotion au niveau national, c'est à dire que les directives devront servir d'outils afin de garantir le pouvoir par le savoir et une mobilisation locale et nationale. Un des moyens d'exercer une pression sur les gouvernements était de leur imposer un calendrier dans l'application des directives. En outre, il a été suggéré de lancer une campagne coordonnée WFFP dirigée aux gouvernements lors de la journée mondiale de la pêche.

Au niveau mondial, il a été souligné que WFFP devrait s'engager de manière active dans le mécanisme société civile (MSC) de la FAO et comité sur la sécurité alimentaire (de la FAO). WFFP devrait constituer un secrétariat œuvrant spécifiquement avec ces recommandations.

### **Alliances**

La coopération avec WFF, ICSF et CIP doit se poursuivre mais l'on doit aborder des nouveaux mouvements s'occupant de problématiques similaires (ex: La Via Campesina, universitaires critiques, syndicats). Ce processus constitue une étape essentielle pour garantir une sensibilisation accrue de cette problématique au sein de la population générale et au niveau national.

### **Dissémination de l'information et émancipation via la connaissance**

WFFP et les membres de WFFP doivent principalement s'assurer que les recommandations et le rôle qu'ils peuvent jouer au sein des luttes nationales soient transmis d'une façon compréhensible pour les communautés. Par conséquent, cela implique une réflexion sur une nouvelle façon de disséminer les informations, par exemple au travers d'animations, d'un manuel populaire, de pages internet et des réseaux sociaux, en complément de méthodes plus traditionnelles telles que des ateliers. Il va sans dire que l'éducation des différentes circonscriptions doit être menée par les membres eux même, mais, WFFP pourrait à un niveau collectif fournir les «outils» pour ce faire. Il sera donc important de mettre en place des moyens pour améliorer la communication, renforcer le réseautage entre les membres WFFP et aussi entre les AG. Un forum sur le site pourrait constituer un premier pas dans cette direction.

### **Contrôle**

La principale tâche pour WFFP et les membres WFFP a été l'utilisation des outils d'évaluation et de contrôle mis en place par la FAO (tel que décrit ci-dessus) afin de rendre compte des avancées accomplies à la FAO et aux états membres. Les membres WFFP devraient également tenter d'entrer en contact avec les représentants nationaux et régionaux de la FAO. WFFP devrait mettre en œuvre son propre mécanisme parallèle de contrôle et d'évaluation et s'assurer que les rapports émanant de cet organe parallèle soient repris par le mécanisme FAO.

### **Financement**

WFFP devrait soulever des fonds de manière collective afin d'inciter les membres à appliquer les directives en tant qu'outil dans leur lutte nationales. Le FIDA (Fond International pour l'Agriculture et le Développement) a été évoqué. Il a également été dit que la FAO devrait aider WFFP à obtenir

des fonds provenant d'autres donateurs. Il serait ainsi possible d'allouer des financements aux membres nationaux WFFP. Une meilleure connaissance des divers donateurs au niveau national devrait être développée.

## **6.5. Sortie pédagogique à Langebaan: Zone maritime protégée et directives sur la pêche artisanale**

L'objectif de cette sortie pédagogique était d'un côté, de découvrir une communauté de pêche traditionnelle en Afrique du Sud, et de l'autre, d'aborder et d'apporter une réflexion sur une série de problématiques en relation avec la législation internationale de l'ONU. Voici les questions préparées en amont de la visite.

- Identifier les principes clés qui sous-tendent les Directives et qui sont pertinentes au cadre local de la communauté de pêche de Langebaan.
- Identifier les principales problématiques de tenures protégées dans les directives tenure et dans le VGSSF et qui sont applicables aux communautés de pêches traditionnelles de Langebaan.
- Quels autres éléments principaux des directives VG SSF devraient être utilisés pour orienter la planification et la gestion des AMP?
- Quels sont les autres acteurs responsables de ce cas d'étude de Langebaan? Quelles sont leurs positions au regard de l'utilisation/préservation des ressources? Discuter de l'équilibre des pouvoirs entre ces différents acteurs.
- Hormis la stratégie pour la défense juridique, quelles autres stratégies et tactiques les communautés de pêche de Langebaan peuvent-elles utiliser pour sensibiliser les personnes à leur cause et lutter pour leurs droits.
- Ce problème a-t-il un impact sur les communautés de pêche à l'échelle internationale? Si oui, quelles stratégies et actions WFFP peut-elle adopter pour soutenir les communautés de pêche dans leur lutte à cet égard?

La délégation WFFP fut chaleureusement accueillie à Langebaan, où les pêcheurs traditionnels - jeunes et âgés, hommes et femmes - ont agité les drapeaux des pays des délégués WFFP lorsqu'ils sont arrivés en bus dans la communauté. Les pêcheurs locaux et les délégués WFFP ont défilé à travers la ville en solidarité avec les familles de pêcheurs qui vivent avec le minimum vital à cause des strictes réglementations d'accès au niveau de l'aire marine protégée de Langebaan.

### **6.5.1. Le récit d'une communauté de pêche traditionnelle au sein d'une AMP<sup>29</sup>**

L'aire marine protégée du Lagon de Langebaan s'étend à environ 120 km au nord-ouest du Cap, le long de la côte Atlantique de l'Afrique du Sud.

Après l'implantation d'une colonie néerlandaise au Cap en 1652, les Néerlandais ont commencé à exploiter les ressources marines de la zone. Les colons néerlandais se sont affrontés avec la population autochtone de cette zone, deux clans forts de Cochoqua, qui ont fini par être expulsés de cette zone.

<sup>29</sup> Cette étude de cas fut élaborée à partir d'une étude de cas sur communauté de pêche au filet de Langebaan Lagoon dans ICSF Samudra Monograph (2014) «Marine Conservation and Coastal Communities: Who Carries the Costs? A Study of Marine Protected Areas and Their Impact on Traditional Small-scale Fishing Communities in South Africa» [Préservation marine et communautés côtières : qui paye ? Une étude des aires marines protégées et leur impact sur les petites communautés de pêche traditionnelles en Afrique du Sud]: [http://aquaticcommons.org/1563/1/Samudra\\_mon4.pdf](http://aquaticcommons.org/1563/1/Samudra_mon4.pdf)

Les archives indiquent que la pêche aurait été l'une des quelques options disponibles aux esclaves libérés après leur émancipation. Il semblerait qu'au milieu du XIXe siècle, des familles rurales, pauvres et métissées se soient installées sur les bords du lagon, gagnant à peine de quoi vivre comme pêcheurs au filet et à la ligne. Ces familles pratiquaient la pêche à la senne de plage. Ces pêcheurs travaillaient collectivement sur une senne, mais beaucoup d'entre eux avaient aussi leur propre épervier et une ligne à soutenir. Ils pêchaient avant tout le mullet mais aussi d'autres espèces de poissons.

Ces pêcheurs à la senne ont fini par créer une série de règles coutumières afin de gérer leurs activités de pêche. Entre autre une série de normes et de lois coutumières régissant entre autre le droit de poser ces filets, l'endroit où ils pouvaient être posés, la répartition des prises entre l'équipage et la gestion de litiges. Les zones du lagon utilisées à répétition prirent le nom de «zones de senne».

Ce système continua jusque dans les années 1970, lorsque l'arrivée quasi en simultanée des AMP et l'introduction d'un aménagement du territoire fondé sur l'appartheid des races altérèrent l'organisation de la communauté mixte de pêche de Langebaan. Ce fut le début d'une série de lois et réglementations qui vinrent saper les droits coutumiers des pêcheurs.

En 1976 le Lagon fut déclaré réserve marine au sein du loi relative à la pêche (Sea Fishery Act) et fut incorporé en 1985 au sein du West Coast National Park. A la fin des années 80, la pêche à la senne dans cette zone fut interdite et les pêcheurs ont dû se rabattre sur les filets traînants afin de ne pêcher que les mullets.

En 1998, après l'entrée en vigueur de la loi sur les ressources marines vivantes (MLRA), le ministère des Pêches prit en main l'allocation des permis de pêche. En 2003, la loi sur les zones écologiques nationales protégées (NEMPAA) fut promulguée et conféra aux autorités des parcs nationaux le droit d'introduire des conditions et restrictions liées à l'utilisation du permis dans certaines zones. Les responsables de la conservation utilisèrent cette législation pour empêcher les pêcheurs au filet de Langebaan de pêcher dans certaines zones du lagon - alors que ceux qui pratiquaient la pêche récréative en avaient le droit.

Face à l'exclusion constante de leurs lieux de pêche habituels, les pêcheurs de Langebaan se sont organisés en réseau communautaire de pêcheurs, le Coastal Links Langebaan. Soutenus par Masifundise, ils ont décidé de former un recours contre les ministres des deux ministères responsables. Cette affaire fut introduite en 2013 et est encore en cours.

## 7. Compte-rendu de l'Assemblée générale - quatrième jour

Le quatrième jour s'est ouvert par une dernière session sur les Directives internationales pour une pêche artisanale durable. La session fut suivie par le groupe de travail de WFFP continental avant l'ouverture de la séance finale et officielle. La session officielle fut divisée en deux. En premier lieu, il s'agissait d'atteindre un consensus concernant une série de décisions de l'Assemblée générale que le comité de coordination devra appliquer durant son mandat triennal. La deuxième partie, qui s'est déroulée en soirée, a commencé par une présentation du ministre de l'agriculture et de la pêche, et fut suivie par les élections de WFFP. Un spectacle de dance et numéros est venu clore la soirée.

### 7.1. Présentation<sup>30</sup> par Mme Jackie Sunde du Collectif international d'appui à la pêche artisanale.<sup>31</sup>

Les modérateurs ont salué Mme Jackie Sunde comme une véritable amie et partisane de longue date des communautés de pêche en Afrique du Sud et à l'international. Mme Sunde a considérablement travaillé sur les législations internationales concernant les pêcheries artisanales et en particuliers les droits de l'homme.

En qualité de membre du Collectif international d'appui à la pêche artisanale (ICSF) établi en 1984, Mme Sunde a également collaboré aux directives internationales en vue d'assurer des pêches artisanales durables. Dans sa présentation, elle a évoqué le dernier atelier concernant l'application des directives SSF. ICSF était l'hôte de cet atelier intitulé «Vers des pêches socialement équitables et durables» qui s'est tenu à Pondichéry en Inde du 21 au 24 juillet 2014.

70 participants en provenance de 20 pays ont assisté à l'atelier. Les mouvements sociaux mondiaux qui représentent les travailleurs de la pêche - dont WFFP, WFF et IPC - étaient également représentés. L'atelier avait pour objectif d'échanger des opinions et des expériences, d'identifier les contraintes et les opportunités dans l'utilisation des directives SSF, d'établir une priorité au sein des éléments des directives SSF, et de discuter les rôles respectifs des différentes organisations au niveau local et mondial.

L'atelier de Pondichéry relevait également d'une importance stratégique pour l'ICSF dans la mesure où il donnait des orientations pour l'utilisation des directives SSF. Lors de sa présentation, Mme Sunde a également souligné la nécessité d'adopter un *programme transformateur*, guidé par une vision de justice sociale et de droits de l'homme.

Elle a expliqué que «ce programme se base sur une reconnaissance fondamentale de l'inégalité sociale comme source de pauvreté et de développement non durable...» et a ajouté qu'il «soutient une perspective de développement fondé sur les droits de l'homme, incorporant l'acceptation de droits égaux et inaliénables pour tous les hommes et femmes à faire leurs choix de vie pour leur propre bien être».

<sup>30</sup> <http://worldfishers.org/wp-content/uploads/2014/11/ICSF-Guidelines-Workshop-2014.pdf>

<sup>31</sup> Le collectif international d'appui à la pêche artisanale (ICSF) est une ONG. ICSF tire son mandat du rassemblement international et de leurs sympathisants (ICFWS), qui s'est tenu à Rome en 1984 en marge de la Conférence mondiale sur la gestion et le développement des pêches organisé par la FAO. Consulter [www.icsf.net](http://www.icsf.net) pour de plus amples informations.

Elle a également présenté une feuille de route pour l'utilisation des directives SSF, telles que décidées lors de l'atelier de Pondichéry. Cette feuille de route s'appuie sur des actions et principes, dont avant tout le partage d'information, l'émancipation par la connaissance, la revendication, la participation et le partenariat. Les détails de cette feuille de route sont exposés dans sa présentation, disponible en ligne<sup>32</sup>.

Mme Sunde a conclu en rendant hommage à Chandrika Sharma, affirmant que nous devons continuer à nous inspirer de sa lutte pour des pêches artisanales, équitables et durables, dans le contexte de sécurité alimentaire et d'éradication de la pauvreté.

## 7.2. Discussions du groupe continental

Afin de dresser le décor des discussions de groupe, il convenait de souligner que la lutte pour l'application des directives SSF n'est pas isolée des autres luttes locales - droits de l'homme, droits au logement, droits fonciers, éducation, alimentation, assainissement des eaux, santé, etc. Les directives SSF devraient être perçues comme un outil supplémentaire dans cette lutte. Les autres instruments, tels que la mobilisation de masse devraient s'appliquer en parallèle à la législation de l'ONU.

Les délégués ont été invités à réfléchir à des programmes concrets, campagnes et actions pouvant être mis en place pour obtenir l'utilisation des directives pendant que la lutte pour les autres droits à niveau national et régional continue. Comment construire la solidarité et les luttes conjointes à un niveau régional? Qui seront nos alliés, qui ciblons nous?

Des questions spécifiques ont été posées aux groupes, par exemple:

Qui s'occupera de quoi? Quand? Comment? Quelles sont les ressources nécessaires pour concrétiser ces actions?

### 7.2.1. Recommandations pour l'application des directives SFF

Les délégués se sont divisés en cinq groupes continentaux: Afrique, Asie, Europe, Amérique du Nord et Amérique Centrale/du Sud. Le feedback fourni par les groupes continentaux a clairement démontré qu'il y avait de nombreux points convergents, et les groupes se sont accordés pour formuler les recommandations suivantes:

- Dissémination de l'information et émancipation par la connaissance

WFFP devrait fournir des informations sur 1) les organisations, dont les organes de financement, afin de les aider à comprendre leur intérêt et leurs programmes 2) l'utilisation des directives SSF et directives de tenure 3) l'accapement des océans, en utilisant entre autre un site internet mis à jour.

- Campagnes continentales, problématiques et défis continentaux

Campagne du 21 novembre avec emphase sur les directives pour mettre fin à l'accapement des océans. Une autre idée de campagne commune suggère que les membres WFFP devraient rechercher l'intérêt et les exigences des pêcheurs artisanaux au niveau des plateformes régionales, par exemple lors de la prochaine conférence de la FAO sur les droits de l'utilisateur (user right), qui se tiendra en Asie (Cambodge) en mars 2015.

<sup>32</sup> Pour la présentation de Jackie Sunde, voir : <http://worldfishers.org/wp-content/uploads/2014/11/ICSF-Guidelines-Workshop-2014.pdf> Pour de plus amples informations d'ICSF sur les directives SSF, voir : <http://igssf.icsf.net/>



Autres domaines mentionnés par un ou plusieurs groupes:

- Le besoin de garantir des financements pour faire avancer le programme et le travail de WFFP au niveau continental
- Assurer la participation de WFFP dans la surveillance de l'application des directives SSF.
- Traduire les directives SSF en langues locales
- Obtenir des formations en lobbying et travail de promotion
- Utiliser les médias
- Développer une boîte à outil dans la lutte contre l'accaparement des océans
- Renforcer le réseautage avec la via Campesina et autres groupes IPC
- Développer une version populaire de Global Ocean Grab Primer
- Nommer des organisateurs WFFP au niveau national
- Utiliser des cercles d'apprentissages (téléconférences) et des visites d'échange
- Produire -
- Renforcer l'attention sur les problématiques des populations autochtones.

## 8. Délibérations officielles de l'Assemblée générale (4<sup>e</sup> jour):

L'article 11 de la constitution définit les fonctions de l'Assemblée générale comme suit:

- a) d'interpréter et de modifier les statuts du Forum mondial des Populations de pêcheurs (WFFP);
- b) de débattre des sujets d'intérêt commun et d'adopter des résolutions sur les questions portées à l'ordre du jour, cela dans un esprit de coopération et d'échange d'idées;
- c) de décider des moyens à mettre en œuvre pour appliquer les décisions et réaliser les objectifs du Forum mondial des Populations de pêcheurs (WFFP);
- d) de confier au Comité de coordination les tâches et missions jugées nécessaires;
- e) d'organiser les élections conformément aux dispositions des présents Statuts;
- f) de ratifier, annuler ou pondérer les actes et décisions du Comité de coordination et des Conseils continentaux.

**(a) La constitution de WFFP** a été débattue mais aucun amendement ne fut apporté. Cependant, l'Assemblée générale a décidé faire en sorte qu'une commission de travail révise la constitution WFFP. Le groupe de travail devra réviser et proposer des amendements à la constitution en amont de la 7<sup>e</sup> Assemblée générale. Les personnes nommées sont:

Alexis Fossi, France (personne-ressource)

Jorge Varela Marquez, Association of Fisherfolk of the Gulf of Fonseca, Honduras

Andy Johnston, Artisanal Fishers Association, Afrique du Sud

### **(b) Décisions adoptées par la 6<sup>e</sup> Assemblée générale de WFFP**

Cette Assemblée a constaté la lutte de WFFP pour les droits des travailleurs de la pêche, dont la lutte pour les droits d'accès, les droits des femmes, les droits sociaux et économiques, et pour la justice environnementale, depuis ses débuts en 1997. Dans ce contexte, les Directives internationales pour une pêche artisanale durable devraient être considérés comme un instrument

supplémentaire dans la défense de ces droits et dans la lutte contre l'accaparement des océans. En outre, il a été constaté que les objectifs globaux des Directives SSF sont d'accroître la contribution de la pêche artisanale, y compris de la pêches en eaux intérieures, la sécurité alimentaire et la nutrition; soutenir l'accomplissement graduel du droit à l'alimentation; et de permettre aux communautés de pêche artisanale de participer au processus décisionnel, de jouir de leur droits fondamentaux, d'assumer leur responsabilité dans l'utilisation durable des ressources halieutiques; d'obtenir une justice sociale et économique.

## **8.1. Cette 6ème Assemblée générale décide donc de :**

### **8.1.1. Renforcer la coopération entre le WFFP et la FAO :**

Décision 1.1 À fin d'assurer un processus démocratique et de reconnaître le rôle fondamental joué par les Organisations de la société civile (OSC) dans le processus de développement des Directives, les membres du WFFP ont souligné que les OSC, surtout le WFFP, le WFF, l'ICSF et le CIP, doivent continuer à jouer un rôle important dans la mise en œuvre des Directives. Les suggestions concrètes comprenaient que les OSC soient représentées et qu'elles aient le droit de répondre aux déclarations des délégués du COFI en plénière (à fin d'obliger les gouvernements à rendre compte après les déclarations en plénière), et de créer un comité de pilotage pour les Directives (en respectant l'équilibre entre hommes et femmes), composé exclusivement d'OSC (le WFFP, le WFF, le CIP et l'ICSF) ou d'OSC et de représentants de la FAO. D'ailleurs, en collaboration avec le WFFP, la FAO devrait recevoir des événements parallèles aux futures réunions du COFI, pour discuter de l'état de la mise en œuvre. Cette représentation s'appliquerait aussi au niveau régional et national, où les membres du WFFP et d'autres représentants légitimes des OSC participeraient aux forums pertinents (par exemple pour s'engager auprès des gouvernements dans le développement des Cadres de programmation par pays, qui sont développés par la FAO en partenariat avec les gouvernements nationaux).

#### **Décision 1.2 Information et renforcement de capacités**

À la lumière du processus inclusif, qui a vu de nombreux pêcheurs participer à la consultation, les membres du WFFP croyaient que la FAO et les OSC ont une obligation de fournir aux communautés des informations sur le contenu du document définitif. Le document devrait être traduit dans les langues nationales et locales et aussi exprimé en format populaire pour qu'il soit plus accessible à tous les membres des communautés. D'ailleurs, il faut organiser des ateliers d'autonomisation qui reflètent la consultation qui a précédé l'adoption, au niveau national et local, pour discuter de ces documents. Les ateliers et la simplification du langage pour le rendre plus accessible seraient organisés conjointement par la FAO, le WFFP, le WFF, l'ICSF et le CIP.

#### **Décision 1.3 Financements**

Il a été souligné dans tous les groupes que le WFFP et les autres OSC légitimes auront besoin de financement pour leur travail sur les Directives. Idéalement, les financements seraient gérés par la FAO et alloués d'une manière qui respecte les principes des Directives. Les financements devraient couvrir aussi la diffusion aux membres du WFFP et du WFF.

#### **Décision 1.4 Suivi**

L'observation principale en ce qui concerne le suivi au niveau de la FAO était qu'il faut plus d'inclusion de la société civile dans le processus et que le suivi national existant fait par les états-membres de la FAO devrait inclure la société civile. Il a été proposé de créer une liste de surveillance sur le site de la FAO, où les OSC au niveau local, national et régional puissent faire des commentaires sur les pays qui respectent les Directives et ceux qui ne les respectent pas. Il est

fondamental que les OSC soient impliquées dans la détermination des critères pour ce suivi. Le suivi devrait avoir lieu annuellement. Dans le cadre du processus de suivi, la FAO devrait faciliter des réunions régulières avec les OSC qui participent aux Directives sur le foncier, à fin de partager les expériences.

## **8.1.2 Le travail du WFFP et de ses membres sur les Directives sur la pêche artisanale**

### **Décision 2.1 Les campagnes**

Alors que le WFFP a joué un rôle fondamental au niveau global, maintenant que les Directives ont été adoptées, le travail le plus important sera au niveau national, parce que la seule manière de voir du progrès est d'assurer que les organisations membres du WFFP mettent de la pression sur les gouvernements nationaux pour qu'ils respectent les Directives. Un aspect fondamental de ce processus est le renforcement du plaidoyer au niveau national, et dans ce sens les Directives doivent être utilisées comme instrument pour assurer l'autonomisation et la mobilisation au niveau local et national. Une manière de mettre de la pression sur les gouvernements serait d'imposer un délai pour la mise en œuvre des Directives. Il a d'ailleurs été proposé de lancer une campagne coordonnée de la part du WFFP, dirigée aux gouvernements, à l'occasion de la Journée mondiale de la pêche.

Au niveau global/collectif, il a été souligné que le WFFP doit participer de façon active au Mécanisme de la société civile (MSC) de la FAO et au Comité sur la sécurité alimentaire (CSA), aussi de la FAO. Le WFFP doit créer un secrétariat qui travaillera spécifiquement sur les Directives.

### **Décision 2.2 Les alliances**

Les alliances avec le WFF, l'ICSF et le CIP doivent continuer, mais il faut aussi entrer en contact avec d'autres mouvements travaillant sur des questions liées pour proposer des collaborations, par exemple La Via Campesina, des universitaires, des syndicats,...) C'est un pas fondamental pour assurer plus de sensibilisation parmi la population en général au niveau national.

### **Décision 2.3 La diffusion d'information et le renforcement des connaissances**

La tâche la plus importante pour le WFFP et ses membres est de s'assurer que les Directives et le rôle qu'elles peuvent jouer dans les luttes nationales soient communiqués d'une façon facilement compréhensible au niveau des communautés. Pour ce faire, il faut penser à de nouvelles méthodes de diffusion, par exemple des dessins animés, un manuel populaire, une page internet, les médias sociaux et des ateliers traditionnels. La formation des circonscriptions des membres doit bien sûr être guidée par les membres eux-mêmes, mais le WFFP pourrait fournir une «trousse d'outils» au niveau global/collectif pour les aider. Pour ce faire, il est fondamentale d'assurer des moyens de communication plus efficaces et une collaboration continue et renforcée parmi les membres du WFFP, y compris dans les périodes entre les AG. Un premier pas pourrait être un forum sur le site internet.

### **Décision 2.4 Suivi**

La tâche principale pour le WFFP et ses membres était d'utiliser tous les instruments de suivi et évaluation mis à disposition par la FAO (comme décrit ci-dessus) à fin de rendre compte à la FAO et aux états-membres sur le progrès. Les membres du WFFP devraient également entrer en contact avec des représentants de la FAO au niveau national/régional. Le WFFP doit établir son propre mécanisme parallèle de suivi et évaluation et trouver des moyens d'assurer que les rapports rédigés par ce mécanisme soient pris en compte par le mécanisme de la FAO.

### **Décision 2.5 Financements**

Le WFFP doit travailler pour collecter des fonds pour aider les membres à utiliser les Directives comme instrument dans leur lutte au niveau national. Les fonds spécifiques qui ont été mentionnés étaient le FIDA (le Fonds international pour le développement agricole). Il a été mentionné que la FAO devrait aider le WFFP à obtenir des fonds d'autres donateurs. Ainsi il devrait être possible d'allouer des fonds aux membres du WFFP et de permettre aux membres d'avoir une connaissance meilleure des donateurs au niveau national.

### **Décision 2.6 Les zones tampons transfrontalières**

Avec une référence particulière à l'Inde, au Sri Lanka et au Pakistan, et à la lumière du fait que de centaines de pêcheurs dans ces pays et partout dans le monde sont des victimes des violations des droits de l'homme alors qu'ils pêchent dans leurs zones de pêche traditionnelles, et conforme aux dispositions des Directives sur la pêche artisanale et sur le foncier, le WFFP attire l'attention sur ces actes comme violations graves des droits de l'homme, auxquelles il faut remédier d'urgence et, qu'il faut, si nécessaire, portées devant l'UNHCR.

Le WFFP insiste :

- qu'une zone tampon d'un minimum de 100 miles nautiques soit établie, pour assurer que les pêcheurs puissent traverser les frontières maritimes des pays voisins ;
- que les pêcheurs incarcérés dans les pays voisins soient libérés ;
- que tous les pays membres suivent et mettent en œuvre l'article 73.3 du CNUDM, qui stipule qu'aucun pêcheur qui traverse une frontière maritime pendant la pêche ne puisse être arrêté ni puni.

## **8.1.3. L'Accaparement des océans**

**L'Assemblée a noté que** l'accaparement des océans dans toutes ses formes est une menace considérable aux pêcheurs artisanaux partout dans le monde.

L'accaparement des océans a accéléré l'inégalité au niveau global est à ses racines dans le néolibéralisme.

Les menaces les plus prononcées de l'accaparement des océans comprennent les Zones de protection marines, le développement du tourisme, l'aquaculture (en particulier l'élevage de crevettes dans les zones des palétuviers), les activités minières (à terre et au fond de la mer), l'exploitation pétrolière, la construction des centrales électriques et d'autres projets d'infrastructure à grande échelle, la pollution industrielle, la privatisation de la pêche (les QIT ou la pêche basée sur les droits d'accès), et la pêche industrielle à grande échelle, en particulier près des zones côtières.

La privatisation de la pêche et la pêche industrielle à grande échelle conjointement avec la destruction des habitats vitaux (par exemple à travers l'aquaculture des crevettes) menace également le fonctionnement biologique de nos eaux, y compris les stocks halieutiques.

L'Assemblée a donc pris les décisions suivantes sur les actions du WFFP au niveau global :

### **Décision 3.1 Le renforcement de capacité interne et la communication :**

C'était la question la plus importante pour tous les groupes. Les groupes ont stressé que le WFFP doit faciliter le partage d'information entre ses membres dans la période entre les Assemblées générales, ainsi qu'entre le CC et les membres. En prenant les exposés comme point de départ, les ateliers se sont concentrés sur la nécessité de divulguer les informations dans un format populaire et d'avoir des processus politiques différents au niveau international, par exemple le Partenariat

mondial pour les océans. Parmi les suggestions concrètes étaient l'utilisation des bulletins d'information et une utilisation renforcée des médias sociaux. L'importance du partage d'information fondée sur les faits a donc été stressée, conjointement avec la nécessité de renforcer la conscience politique des membres à travers l'éducation politique. Avec un partage d'information amélioré entre les organisations membres, la solidarité internationale sera renforcée, puisque les membres des autres pays pourront démontrer leur soutien pour les luttes en cours et même coordonner des manifestations communes. Il a été proposé de créer un mécanisme pour surveiller les multinationales à fin de dénoncer celles comme Pescanova, par exemple, qui créent des obstacles pour certains membres. Ainsi, lorsqu'un membre croit que sont nécessaires des actions de solidarité internationale de la part des autres membres, il pourra les en aviser rapidement. Il a été mentionné aussi que le WFFP devrait aider ses membres avec de la recherche, par exemple si un membre a besoin d'aide dans le cadre d'une campagne pour porter le focus sur les développements politiques internationaux.

### **Décision 3.2 Les campagnes**

Il a été souligné que le WFFP et ses membres doivent porter le focus sur la question de l'accaparement des océans dans le cadre d'une campagne coordonnée au niveau global. La Journée mondiale de la pêche, le 21 novembre, où d'habitude les membres du WFFP font des initiatives de campagne différentes, a été mentionnée comme date possible. Par exemple, des déclarations communes contre l'accaparement des océans pourraient être signées lors de cette journée. Il a également été souligné qu'il faut des actions coordonnées en générale, outre la Journée mondiale de la pêche. Pour ce faire, un partage d'information renforcé sera fondamental. Parmi les autres idées de campagnes étaient le lancement des processus légaux internationaux à travers le Cour international de justice, la clarification des inégalités entre les sexes dans le domaine de la pêche, et des campagnes pour un rôle continu et plus important du WFFP dans les processus décisionnels internationaux.

### **Décision 3.3 Les alliances**

Un thème récurrent dans les discussions était l'importance fondamentale de l'unité, qui est basée sur le renforcement des liens entre le WFF, le CIP et l'ICSF à fin de continuer la coopération qui a été établie pendant le travail sur les Directives. L'un des groupes a demandé de créer un groupe de travail avec le WFF. En vue des manières dont l'accaparement des océans touche les communautés de pêche, à travers l'accaparement des terres, entre autres, il a été mentionné aussi qu'il est important de former des alliances avec des mouvements dans les autres secteurs, surtout avec La Via Campesina. Finalement, le WFFP doit renforcer son réseau de personnes-ressource, y compris des experts juridiques, qui puissent aider le mouvement avec des opérations d'analyse.

### **Décision 3.4 La communication externe**

Une autre question mentionnée comme importante par plusieurs groupes était la nécessité de renforcer le travail que fait le WFFP avec les média, à fin d'éduquer le grand public sur les défis auxquels font face le WFFP et ses membres. Il a été suggéré d'avoir un personnel dédié pour cette tâche.

### **Décision 3.5 La collecte des fonds**

Il a été souligné que beaucoup des actions proposées ci-dessus nécessiteraient de financements et qu'il faut donc faire plus de collecte de fonds pour assurer le développement des capacités. Une méthode possible de collecte de fonds est de demander des cotisations aux organisations membres du WFFP et à leurs membres.

#### **8.1.4. Les actions du WFFP au niveau national**

##### **Décision 4.1 Informations, renforcement des capacités et communication :**

Tout comme dans les discussions sur les stratégies au niveau global, la question la plus importante ici était le renforcement de la divulgation de connaissances et d'informations parmi les organisations membres du WFFP pour assurer que les connaissances auxquelles ont accès les dirigeants seront divulguées aussi au niveau de la communauté locale. Cet accès renforcé aux informations devrait se conjuguer avec une analyse améliorée des acteurs à tous les niveaux (y compris le niveau local) pour pouvoir identifier contre qui et contre quoi les membres luttent et pour développer des stratégies. Ceci s'opposerait aux tactiques de «diviser pour régner» qui sont utilisées contre les communautés.

##### **Décision 4.2 Les alliances**

Dans la même façon dont le WFFP au niveau global devrait chercher des alliés dans d'autres secteurs, les membres du WFFP devraient aussi élargir leurs alliances avec des mouvements qui travaillent sur des questions différentes (par exemple La via Campesina, qui représente les paysans). Par ailleurs, les membres devraient collaborer avec d'autres ONG et des scientifiques qui comprennent les besoins des pêcheurs. Un aspect clé de cette coopération potentielle avec les scientifiques serait de souligner les connaissances traditionnelles et locales des communautés. De telles alliances larges pourraient être faites en établissant des comités en soutien du WFFP dans chaque pays-membre.

##### **Décision 4.3 Les campagnes**

L'idée centrale exprimée par tous les groupes était que les membres du WFFP doivent avoir un message commun pour la Journée mondiale de la pêche. Une autre idée pour des campagnes qui a été exprimée par plusieurs groupes était que les membres du WFFP doivent utiliser les Directives de manière active pour mettre de la pression sur leurs gouvernements nationaux. Les autres idées proposées étaient d'occuper des ministères pertinents, d'initier des processus juridiques, d'écrire des déclarations contre l'accapement des océans, et de mener campagne pour la souveraineté alimentaire, par exemple en créant des marchés alternatifs.

Par ailleurs, cette Assemblée a noté qu'il faut faire face aux menaces qu'affrontent les pêcheurs artisanaux partout dans le monde et à l'importance des Directives sur la pêche artisanale, y compris au niveau continental. L'Assemblée prend donc les décisions suivantes :

#### **8.1.5. Les actions du WFFP au niveau continental**

##### **Décision 5.1 Partage et diffusion d'information :**

Le WFFP mettra à disposition des informations (1) sur d'autres organisations, y compris celles qui puissent fournir des financements, pour mieux comprendre leurs intérêts et leurs intentions (cachées), et (2) sur la mise en œuvre des Directives, (3) sur l'accapement des océans, à travers d'un site internet mis à jour et d'autres moyens.

##### **Décision 5.2 Campagnes**

Une campagne le 21 de novembre sur les Directives comme moyens d'arrêter l'accapement des océans. Les membres du WFFP doivent aussi défendre activement les intérêts et les besoins des pêcheurs artisanaux en utilisant les mécanismes plus pertinents au niveau régional, par exemple à la conférence UserRights2015 sur les droits d'accès, organisée par la FAO au Cambodge en mars 2015.

### **Décision 5.3 Un focus renforcé sur les Peuples indigènes**

Le WFFP (1) créera un siège pour un représentant des Peuples indigènes au Comité de coordination, (2) travaillera avec le cercle d'apprentissage sur la pêche artisanale indigène pour créer un forum de partage et de solidarité, et (3) faire du plaidoyer sur des questions indigènes auprès des forums régionaux et internationaux pour gagner plus de soutien.

**(c et d) il a été convenu que le nouveau Comité de coordination du WFFP rédigera un plan pour la mise en œuvre des Décisions approuvées.**

### **8.1.6. (e) Elections de consensus.**

Selon l'article 14 des statuts, le WFFP doit essayer de prendre toutes les décisions par consensus. Le WFFP a adopté une tradition de désigner un membre du WFFP qui facilite les élections par consensus. L'AG a désigné Herman Kumara du Mouvement National de Solidarité des pêcheurs du Sri Lanka à faciliter les élections. M. Kumara a parlé individuellement avec chaque délégué du WFFP pendant les trois premiers jours de l'AG. Pendant ces conversations, il a souligné la nécessité d'avoir un groupe équilibré en termes de genre, de géographie, de langue et d'âge, et les délégués ont exprimé leurs opinions sur la composition désirée du nouveau CC.

M. Kumara a présenté ses recommandations pour la composition du nouvel CC lors de la séance officielle, et les recommandations ont été acceptées par consensus. Le nouveau CC est composé comme suit:

#### **Secrétaire Général :**

M. Naseegh Jaffer de Masifundise

#### **Coordinateurs :**

Mme. Nadine Nembhard du Réseau des organisations de pêcheurs des Caraïbes (CNFO) (Amérique) et

M. Muhammad Ali Shah du Forum des pêcheurs du Pakistan (PFF) (Asie)

#### **Trésorière :**

Mme Maria Del Mar Pombal Junc, Asociación Galega de Mariscadoras/es (AGAMAR) (Europe)

#### **Membres du Comité de l'Afrique :**

M. Sid'Ahmed Abeid, Federation Nationale de Peche, Mauritanie

Mme. Christina Louwa, El Molo Forum, Kenya

#### **Membres du Comité de l'Asie :**

Mme Sylvia Malari, Pamalakaya, Philippines

M. Manickam Ilango, Forum national des pêcheurs (NFF), India

#### **Membres du Comité de l'Europe :**

Mme Natalia Laino Lojo, Asociación Galega de Mariscadoras/es (AGAMAR), Espagne

M. Jean Claude Yoyotte, Association de Pecheurs du Sud Basse, Guadelupe

#### **Membres du Comité de l'Amérique :**

M. Moises Osovto, Association de pêcheurs du Golfe de Fonseca (APAGOLF), Honduras

Mme Sherry Pictou, Bear River First Nation, Canada

### **Invités spéciaux :**

**Mr.** Jorge Varela Marques, Association de pêcheurs du Golfe de Fonseca (APAGOLF), Honduras  
**Mr.** Herman Kumara, Mouvement National de solidarité des pêcheurs (NFSO), Sri Lanka

**(f) Aucune action ni décision n'a été ratifiée ni annulée.**

## **8.2. La promesse du Comité de Coordination**

Les membres du nouveau Comité de coordination ont fait une promesse solennelle de :

1. Travailler en équipe
2. Tenir des téléconférences régulières, tous les trois mois
3. Assurer les communications en anglais, français et espagnol
4. Mettre en œuvre la POLITIQUE MONDIAL DE LA PÊCHE
5. Mettre en œuvre toutes les décisions du CC
6. Lancer une initiative de plantation d'arbres et de palétuviers partout où les membres sont présents
7. Fêter le 21 novembre comme JOURNEE MONDIALE DE LA PÊCHE pour souligner que nous, les pêcheurs traditionnels et artisanaux du monde, dépendons des eaux, des zones côtières et des ressources halieutiques pour vivre, pour posséder et pour gérer ce Capital Natural

## **8.3. Cérémonie de clôture**

La cérémonie de clôture a été ouverte avec un discours par M. Senzeni SOKWANA, le Ministre national de l'agriculture, des forêts et de la pêche de l'Afrique du Sud. Après avoir s'être adressé aux délégués du WFFP, M. SOKWANA a parlé de l'accaparement des océans et a souligné que «nous avons tous intérêt à promouvoir les océans du monde comme bien commun et à les défendre pour empêcher qu'ils deviennent un bien commercial». Dans son discours, M. SOKWANA a d'ailleurs confirmé que l'Afrique du Sud soutiendra pleinement la mise en œuvre des Directives sur la pêche artisanale et il a souligné qu'il est prêt à tenir des réunions avec Masifundise.<sup>33</sup>

Le nouveau Secrétaire général, Naseegh JAFFER, a pris la parole après le discours de M. SOKWANA et a confirmé que Masifundise et le WFFP sont prêts à tenir des réunions avec le ministre. M. JAFFER a dit que c'était un moment historique pour les pêcheurs artisanaux de l'Afrique du Sud puisque c'était la première fois qu'un ministre sud-africain pour la pêche leur a promis une réunion.

La séance de clôture était pleine d'enthousiasme, de musique et de cuisine du Cap. Les invités étaient accueillis par Iqhude, un groupe de danse traditionnelle, alors que KwaNtu, le groupe musical, a fait danser les gens, tout comme a fait le cœur Rosa, qui comprend des chanteurs des différents groupes raciaux et qui chante toutes ses chansons en anglais, en afrikaans et en Xhosa, les trois langues officielles du Cap de l'ouest.

La soirée s'est terminée avec de la musique jouée par Urban Groove, un groupe composé de cinq jeunes, qui ont fait danser les invités jusqu'au petit matin.

<sup>33</sup> <http://worldfishers.org/wp-content/uploads/2014/10/Minister-Sokwana-Speech.pdf>



## **9. Compte-rendu de l'Assemblée générale - cinquième jour**

### **9.1. La première réunion du Comité de coordination**

La première réunion du comité de coordination a eu lieu le matin du 5 septembre à l'hôtel Fountains au Cap.

Les suivants étaient présents : Muhammad Ali Shah, Herman Kumara, Naseegh Jaffer, Maria Del Mar Pombal, Natalia Laino, Jorge Varela, Sid'ahmed Abeid, Moises Osovta, Sylvia Mallari, Manickam Ilango, Christina Louwa, Sherry Pictou, Nadine Nembhard, avec Alexis Fossi comme interprète.

### **9.2. Visite pédagogique et patrimoniale de la Péninsule du Cap**

La 6ème Assemblée générale du WFFP a été une grande réussite et s'est terminée avec une visite de la Péninsule du Cap.

Andy JOHNSON, pêcheur chevronné et activiste sud-africain, a dirigé la visite, à laquelle ont participé plus de 100 délégués.

La visite, qui a duré une journée entière, a commencé à Green Point, où est situé le stade de foot, construit pour la Coupe du monde 2010. La visite a puis continué au long de l'Atlantique Seaboard vers le village de pêche Hout Bay.

Les points d'intérêts comprenaient le phare de Moulie Point, parmi les plus anciens en Afrique du Sud, le port d'Hout Bay, port de travail pour l'industrie de thon et d'écrevisses, et Chapman's Peak, un route de 9km de longueur avec 114 courbes, qui a été construit pendant la Première guerre mondiale.

Les délégués ont pu voir aussi la faune et la flore de Cape Point, où l'Océan Atlantique et l'Océan Indien se rencontrent. Ils ont écouté des histoires des communautés de pêche soit anciennes que récentes.

La journée s'est terminée avec un dîner de poisson et frites à Kalk Bay, où il y a un port de pêche historique.

C'était une façon excellente de terminer une semaine très productive.